Domaine des pères Sainte-Croix

Municipalité de Lac-Simon, MRC de Papineau

UN SITE PATRIMONIAL DE GRANDE VALEUR

Des intérêts historiques, culturels, archéologiques, esthétiques et écologiques qui méritent un statut de protection et de conservation capable d'assurer la pérennité du site pour les générations à venir.

Mémoire préparé par Chantal Crête, Ph. D.
Lac-Simon, Québec

TABLE DES MATIÈRES

PRÉAMBULE **2**

MISE EN CONTEXTE **3**

INTRODUCTION **4**

1. Site d'intérêt patrimonial, historique et culturel **6**

2. Site d'intérêt à potentiel archéologique **15**

3. Site sensible d'intérêt esthétique et écologique **21**

- Une bande riveraine et un couvert forestier encore à l'état sauvage 21
- Forêt mature 22
- Un milieu humide à haute valeur écologique 23
- Une faune et une flore riches et diversifiées 25
- Un site reconnu comme ayant le potentiel de contenir des espèces Fauniques et floristiques à statut précaire 27
- Un site bordé par une aire de confinement pour le cerf de Virginie 29
- Un site à caractéristique pédologique rare pour la région 30
- La baie Groulx (ou 'baie des pères'), un site sensible et vulnérable 31

CONCLUSION **33**

ÉPILOGUE **36**

RÉFÉRENCES **40**

LISTE DES TABLEAUX, PHOTOS, EXTRAITS REPRODUITS **42**

ANNEXES **45**

PRÉAMBULE

La motivation à l'écriture du présent mémoire est conséquente de la vigilance nécessaire pour assurer la protection d'un site patrimonial d'une grande valeur. J'ai la ferme conviction que c'est en faisant connaître les intérêts historiques, culturels, archéologiques, esthétiques et écologiques du patrimoine bâti et naturel du domaine des pères que je parviendrai à démontrer combien il est important de pérenniser ce site unique pour les générations à venir. Mon objectif ultime est de réussir à préserver le sentiment d'appartenance des citoyens de la municipalité de Lac-Simon et de la population régionale de la MRC de Papineau à un joyau patrimonial de cette envergure, et surtout, à protéger cette localisation stratégique à haut potentiel culturel, communautaire et récréotouristique pour la collectivité de la MRC de Papineau et les touristes/vacanciers en visite. En espérant que ce mémoire puisse servir d'inspiration à des citoyens d'autres régions, pour entreprendre une démarche de protection similaire dans leur propre milieu.

Chantal Crête
avril 2013

MISE EN CONTEXTE

Au printemps 2012, les citoyens de Lac-Simon ont été informés de la mise en vente prochaine du domaine des pères Sainte-Croix de même que du dépôt d'un important projet de développement du terrain par la Société-Conseil A.V.D. Inc.

Dans le cadre de ce concept d'aménagement, le terrain serait subdivisé en plusieurs lots et vendu au privé pour la construction d'habitations de villégiature tant du côté riverain, en première ligne, que dans la partie prairie, en deuxième ligne. Les bâtiments existants, quant à eux, seraient vraisemblablement détruits pour faire place un ensemble hôtelier de type condo-hôtel.

Dans le **schéma d'aménagement de la MRC de Papineau**, le domaine des pères fait partie de la grande **affectation récréative**. Y sont donc autorisés, des usages récréatifs ou encore à la limite, des usages de nature résidentielle de faible densité.

Dans le **plan de zonage de la municipalité de Lac-Simon**, le domaine des pères fait partie de la **zone 35-H.1** avec une grille des spécifications d'usages autorisés déterminés par les groupes **C** (Commerce de consommation et de services), **R** (Récréation d'extérieur) et **F** (Forêt et conservation). Il faut cependant savoir qu'avant les négociations entre la Société-Conseil A.V.D. et la municipalité de Lac-Simon, il s'agissait d'une **zone V** avec les classes d'usages autorisés par les groupes **H** (Habitation), **P** (Public), **R** (Récréation d'extérieur), **F** (Forêt et conservation) et **A** (Agriculture).

INTRODUCTION

Le Domaine des pères Sainte-Croix à Lac-Simon constitue un **cadre paysager impressionnant**. Ce site, d'une superficie de 48 acres, dont la plupart ont été conservés à l'état naturel, surplombe le splendide lac Simon, tant par sa rive dans la baie Groulx que celle qui donne sur le grand lac. Il offre des caractéristiques visuelles remarquables tant au niveau de son patrimoine bâti qu'au niveau de son patrimoine naturel.

Au niveau de son patrimoine bâti, le site comporte deux bâtiments ancestraux, un sentier pédestre menant aux 14 stations du chemin de croix dont un majestueux calvaire, 2 croix de chemin, une vingtaine de petits pavillons de retraite de même qu'un cimetière familial privé, connu de plusieurs, mais non balisé et dont les origines remontent à la famille Groulx, premiers colonisateurs protestants du canton. Les bâtiments de style 'PAQUEBOT' (Streamline) sont l'œuvre de l'architecte Lucien Parent (1909-1982). Cet architecte de renommée[1] figure dans la liste des architectes les plus influents du patrimoine bâti de Montréal[2]. Il a participé à la réalisation de l'Oratoire Saint-Joseph et il est le concepteur de nombreux projets de lieux de culte à travers le Québec. Les bâtiments qui occupent le domaine des pères ont été reconnus comme étant d'une valeur patrimoniale supérieure et le cimetière non balisé comme étant un site à potentiel archéologique intéressant.

Au niveau de son patrimoine naturel, le domaine des pères représente un des rares, et probablement l'un des derniers grands espaces naturels et non aménagés aux abords du lac Simon. Le site repose sur un sol Demers (Dr), un sol très rare pour la région. Il comporte un imposant périmètre de bande riveraine et un épais couvert forestier qui sont encore à l'état sauvage. De par sa crête rocheuse qui surplombe le lac, il offre un cadre paysager particulièrement impressionnant. Une forêt composée d'arbres matures laisse progressivement place à un grand milieu humide cartographié, selon les critères du MDDEFP, comme ayant une valeur écologique élevée. Cette prairie humide occupe 30 des 48 acres du domaine. Ajoutons à cela, sa proximité avec la plus vaste zone de confinement du cerf de Virginie sur le territoire de Lac-Simon et la présence potentielle d'espèces fauniques et floristiques à statut vulnérable et/ou menacé et vous

avez là, d'excellentes raisons de vouloir assurer la préservation de si magnifiques et importantes richesses naturelles.

Néanmoins, **le domaine des pères est actuellement en péril**. Avec la **mise en vente** prochaine du site, la préservation de son patrimoine bâti et naturel est loin d'être assurée. De par sa localisation primée aux abords du lac Simon et sa grande superficie, le terrain est dans la mire de promoteurs immobiliers qui veulent lotir par morcellement et revendre à des propriétaires privés. Il est évident que le domaine possède un potentiel de développement et une valeur commerciale intéressante, mais ne serait-il pas opportun **de s'arrêter quelques instants pour réfléchir aux impacts d'un tel type de développement sur un site aussi unique et aussi exceptionnel ?**

Une fois que le site sera vendu et morcelé, il sera trop tard!

Les richesses patrimoniales seront à tout jamais perdues!

Il m'apparaît primordial de préserver et de protéger l'ensemble de ce lieu remarquable et c'est pourquoi je souhaite mieux le faire connaître. Je m'attarderai d'abord à son patrimoine bâti et à son potentiel archéologique pour ensuite brosser un portrait de son patrimoine naturel. Je vous invite donc, au nom des générations actuelles et futures, au nom de la population locale de Lac-Simon, de la collectivité de la MRC de Papineau, de celle du Québec et des nombreux vacanciers et touristes qui aiment y revenir durant l'été, de prendre quelques instants de votre temps pour réaliser la beauté des lieux et découvrir ses intérêts historiques, culturels, archéologiques, esthétiques et écologiques. Ainsi, peut-être, pourrez-vous, vous aussi, militer pour la mise en place d'actions concertées visant à confirmer sa valeur patrimoniale exceptionnelle et ainsi permettre de meilleures possibilités de prise en charge et de mise en valeur du site. **En mettant en évidence les richesses de son patrimoine bâti et naturel, j'espère parvenir à démontrer que le domaine des pères est un site unique qu'il importe de protéger et de pérenniser à sa juste valeur.**

1. Site d'intérêt patrimonial, historique et culturel

Le Domaine des Pères Sainte-Croix a été construit en 1933 par les habitants de Lac-Simon et des environs pour servir de lieu de repos, d'enseignement, de perfectionnement et de retraite estivale pour les frères et pères de la Congrégation de Sainte-Croix. Il se situe dans la circonscription foncière de Papineau dans le cadastre du Canton de Hartwell au matricule 1689-20-8035. Il occupe une partie des lots 32, 32-P subdivision 1 de même que les lots 33-P subdivision 4, du rang 2. D'une superficie de **19.75 hectares ou 48 acres**, il comporte un bâtiment principal, un bâtiment secondaire, un sentier pédestre menant aux 14 stations du chemin de croix, 2 croix de chemin et un calvaire, un cimetière familial privé, connu de plusieurs, mais non balisé de même qu'une vingtaine de petits pavillons de retraite aussi appelés, cabines de réflexions. Ces infrastructures sont harmonieusement intégrées au paysage et à la topographie du site.

Le **bâtiment principal** aussi appelé maison de repos est doté de deux lieux de culte, dont une splendide chapelle rustique, des salles polyvalentes et une cinquantaine de chambres. Il se démarque par son architecture originale qui imite la forme d'un immense paquebot rappelant les 'bateaux blancs' qui sillonnaient le St-Laurent dans les années 30. Sa galerie, telle la proue d'un navire, s'avance sur le lac alors que sa tour chapelle coiffée d'un clocher et d'une croix rappelle la vigie d'un paquebot. La terrasse donne l'allure d'un pont de navire.

L'alignement des fenêtres, la présence des fenêtres rondes en forme de hublot, les balustrades garde-corps, etc., ne sont que quelques-uns des détails d'inspiration navale qui attestent des efforts de l'architecte Lucien Parent (1909-1982) pour que le bâtiment imite les navires de croisières de l'époque.

La **chapelle** se distingue par son cachet rustique. Habilement décorée en rondins et en croûte de bois par le père Jean Tétrault, sa valeur artistique mérite d'être connue du grand public. Bien qu'on lui attribue la réalisation des vitraux de l'église Saint-Germain d'Outremont, on oublie souvent de reconnaître les multiples facettes du talent créateur du père Tétrault.

Cette chapelle rustique contient plusieurs éléments de décor originaux qui sont d'intérêt artistique. On y retrouve des anges en bois sculpté, des plafonniers artisanaux, de même que plusieurs belles fresques et sculptures d'inspiration religieuse. Le confessionnal est fait de branches. L'Autel tout comme le Tabernacle sont faits de billes de bois merveilleusement bien décorées. S'y trouve également une magnifique fenestration de verre gravé au jet de sable représentant les douze apôtres et réalisée selon les plans et devis des vitraux de l'église Saint-Germain d'Outremont.

Le bâtiment secondaire, appelé **pavillon Georges-Gagnon**, est tout aussi remarquable. Sa tour centrale se dresse tel un phare sur la pointe d'une crête de roches devant le lac.

Avec son parement blanc, il s'impose comme étant le gardien des lieux. Il vient compléter le thème naval du bâtiment principal, de ce paquebot prêt à s'élancer sur le lac. Il abrite une cuisine, un réfectoire, une bibliothèque et quelques chambres. Le mur du côté nord, avec son immense vitrail en forme de rosace laisse pénétrer la lumière dans le réfectoire.

Les matériaux utilisés pour la construction des bâtiments proviennent, en grande partie, du bois local (pin blanc, pin rouge et cèdre) prélevé à même le terrain de même que de l'ancienne scierie Singer à Thurso. S'ajoutent aussi plusieurs éléments récupérés dans la démolition du poulailler du Collège Saint-Laurent et du camp Ermitage à Cartierville. Plusieurs pièces d'ornements (portes intérieures et extérieures, moulures décoratives, vitraux, etc.) proviennent de l'ancienne église presbytérienne St-Paul (1867-1931) qui prenait place rue Dorchester à Montréal. Expropriée et démontée en 1931, cette église aura été reconstruite sur les terrains du Collège Saint-Laurent à la même époque que s'est faite la construction des bâtiments à Lac-Simon, ce qui explique la présence de telles pièces. Ainsi, plusieurs des ressources utilisées pour la construction des bâtiments proviennent de matériaux récupérés, ce qui n'est pas sans rappeler le contexte socio-économique difficile du début des années 1930.

Le domaine des pères comporte également des **intérêts archéologiques importants**. Des spécialistes dans le domaine, dont des muséologues et des archéologues, considèrent que le site possède un **haut potentiel archéologique préhistorique datant de la période du Sylvicole inférieur** (1000 à 400 ans avant notre ère). En plus, on y retrouve un **cimetière protestant privé** datant de la fin des années 1800 et début des années 1900 où reposent une vingtaine de descendants de la famille Groulx, premiers colonisateurs protestants de Lac-Simon. Ces types de cimetières sont les moins bien documentés dans la littérature scientifique des lieux de cultes euro-québécois et ils représentent un potentiel de recherche et de mise en valeur du patrimoine archéologique des cimetières tant au niveau de l'étude des pratiques funéraires anciennes que de l'analyse ostéologique des restes humains qu'il sera possible d'y trouver. Les sépultures se trouvent à proximité du **calvaire**, aux abords du chemin des Pères, mais la localisation exacte n'a pas encore été déterminée. Ce site représente un potentiel archéologique intéressant. Il fera d'ailleurs l'objet d'une présentation dans la section prochaine.

Le terrain abrite aussi 2 **croix de chemin** de même qu'un **SENTIER sur lequel se trouvent les 14 stations du CHEMIN DE LA CROIX**. Ces croix de chemin, bien souvent oubliées et laissées dans l'ombre, sont pourtant des pièces importantes de notre histoire et de notre identité culturelle.

Chaque croix de chemin a son histoire propre (Oliver-Lloyd, Vanessa, 2012). Elle est le rappel d'une promesse tenue ou de l'imploration de l'assistance divine et à ce compte, toutes les croix de chemin sont porteuses de la mémoire collective de la région. Elles signent nos paysages et elles gagneraient à être reconnues et mises en valeur comme faisant partie du patrimoine religieux-patriotique de notre région. Il n'y a que 3000 croix de chemin dans tout le Québec. D'ailleurs, les croix de chemin n'existent pas beaucoup ailleurs que dans le sud du Québec.

Dans son livre *Les Croix de Chemin au temps du Bon Dieu*[3], la paléoanthropologue Vanessa Oliver-Lloyd mentionne que *« les croix de chemin sont au paysage culturel du Québec ce que sont les érables à sucre à son paysage naturel* [4]*».* Elles sont la gardienne de nos souvenirs et elles font partie de notre identité culturelle. À ce titre, je crois qu'elles méritent d'être protégées et conservées.

> «*D'objets de culte à patrimoine culturel, les croix de chemin sont le produit d'un travail de générations, un travail artistique, souvent. Le curé Antonio Arsenault disait … qu'on soulevait autrefois son chapeau lorsqu'on passait devant une croix de chemin. Certes, on ne porte plus autant de chapeaux, mais qui sait…, on descendra peut-être plus volontiers de sa voiture, intrigué par telle croix encore debout, coincée entre deux panneaux de signalisation, et on ira lire la petite histoire sur la plaque, pour se souvenir »*
>
> p. 208. Vanessa Oliver-Lloyd. Les Croix de chemin au temps du bon Dieu (2007).

En tant que **lieu de culte unique** sur le territoire de la municipalité de Lac-Simon, le domaine des pères a participé au déroulement de son histoire chrétienne et il s'est bien incrusté dans la représentation collective des résidents et villégiateurs.

Des sacrements y furent célébrés dont plusieurs baptêmes et mariages. Lors des messes dominicales, plusieurs villégiateurs s'y rendaient en bateau. Après le service, ils s'attardaient sur la galerie en forme de proue pour socialiser. Ils en profitaient pour admirer le paysage champêtre et la splendeur du lac Simon. Au fil des ans, ce lieu est devenu la partie du lac qu'on appelle affectueusement le *˝domaine des pères ˝* ou la *˝pointe des pères˝*.

Il est évident que le patrimoine bâti du domaine des pères a été inspiré par la beauté enchanteresse des lieux et c'est un fait, qu'il a marqué l'histoire locale et régionale de la Petite-Nation.

D'ailleurs, le domaine constitue un patrimoine religieux et culturel exceptionnel tant au niveau de l'architecture des bâtiments et l'aspect rustique de sa chapelle qu'au niveau des représentations identitaires qu'il évoque. Son patrimoine constitue des intérêts historiques, culturels et archéologiques qu'il importe de connaître pour saisir l'impact de la culture religieuse sur la richesse, la diversité, la vitalité et la créativité du peuple québécois et de façon plus particulière, sur la façon d'être et de vivre des résidents et villégiateurs du coin. Dans sa lettre d'appui à la demande de classement du site acheminée au ministre de la culture et des communications Maka Kotto, en août 2013, la muséologue, Caroline Dumouchel, exprime très bien l'importance de conserver ce patrimoine pour notre identité culturelle.

> *« Au Québec, depuis la chute de la popularité du christianisme, il est difficile de conserver les traces de notre histoire religieuse qui a longtemps guidé bon nombre de nos actions. Les églises, les chapelles et les cimetières perdent graduellement leur valeur religieuse, mais leurs valeurs culturelle et symbolique à proprement parler demeurent et jouent un rôle important dans la transmission de notre histoire collective. La destruction de ces éléments qui semblent revêtir peu d'importance à l'heure actuelle se résume à la destruction des témoins de notre identité culturelle ».*
>
> (extrait de la lettre d'appui de Caroline Dumouchel, la lettre est reproduite à l'annexe 'D')

Les résidents et villégiateurs de Lac-Simon et des environs se sont véritablement attachés au domaine et tous entretiennent des liens affectifs forts développés sur plusieurs générations. Plusieurs personnages historiques et célèbres y ont séjourné dont le père Émile Legault, metteur en scène, dramaturge et fondateur de la troupe Les Compagnons de St-Laurent. Pensons également au Père Albert Cousineau, supérieur de l'Oratoire St-Joseph et proche ami du frère André pour n'en nommer que quelques-uns.

La valeur patrimoniale du domaine repose donc sur l'histoire de la région, sur les caractéristiques architecturales des bâtiments et sur l'importance socioculturelle du site comme centre de 'retraite', lieu de culte, lieu de rencontre, de partage et de fraternisation. Outre ses intérêts culturels, architecturaux, identitaires et emblématiques, le site possède une valeur paysagère importante et plusieurs experts dans le domaine, lui confèrent un haut potentiel archéologique préhistorique.

Bien que la valeur patrimoniale culturelle du site ait été reconnue dans le cadre de l'inventaire du patrimoine bâti de l'Outaouais [5] et que les bâtiments principaux aient été inscrit au Registre du patrimoine culturel du Québec (RPCQ) en 2010, il est important de préciser, qu'**à l'été 2012,** le domaine des pères **n'avait pas encore** été protégé sous la *Loi du Patrimoine Culturel*.

Pourtant, dans la **Politique culturelle de la MRC PAPINEAU**, adoptée le **24 novembre 2010**, on reconnaît la valeur patrimoniale des lieux et on recommande à la **Municipalité de LAC-SIMON** d'utiliser la *Loi du patrimoine culturel* pour **constituer en SITE DU PATRIMOINE** le domaine des pères Sainte-Croix.

Politique culturelle de la MRC PAPINEAU
3. Création de sites du patrimoine

Nous recommandons que certains des ensembles d'intérêt que nous avons identifiés soient constitués en site du patrimoine par les municipalités, en vertu des dispositions de la LBC (ou de sa version « remaniée » à l'issue de l'adoption du projet de loi no 82 sur le patrimoine culturel présentement à l'étude). Les ensembles concernés sont les suivants :

- **l'ensemble du site de la propriété des Pères de Sainte-Croix au Lac-Simon;**

Site du domaine des Pères de Sainte-Croix, maison de repos et résidence, au 1565, du chemin des Pères. **Valeur patrimoniale supérieure** :

- Excellent état d'intégrité architecturale;
- Excellent état de conservation;
- Intérêt historique;
- Intérêt architectural (chapelle, galerie en forme de proue de navire = éléments exceptionnels);
- Grande valeur symbolique et identitaire

« L'inventaire du patrimoine bâti de l'Outaouais accorde la note "4" à la maison de repos (bâtiment en bardeaux verts, incluant la chapelle) des pères, sur une échelle qui va de 1 à 5, 5 étant la note accordée aux éléments d'intérêt patrimonial exceptionnel. La note 4 est attribuée aux éléments d'intérêt supérieur. »

Dans le récent livre de l'historienne **Manon Leroux, *L'Autre Outaouais*** paru à l'automne 2012, le domaine des pères est décrit comme étant un élément patrimonial en péril et elle recommande qu'il fasse l'objet d'une protection patrimoniale[6].

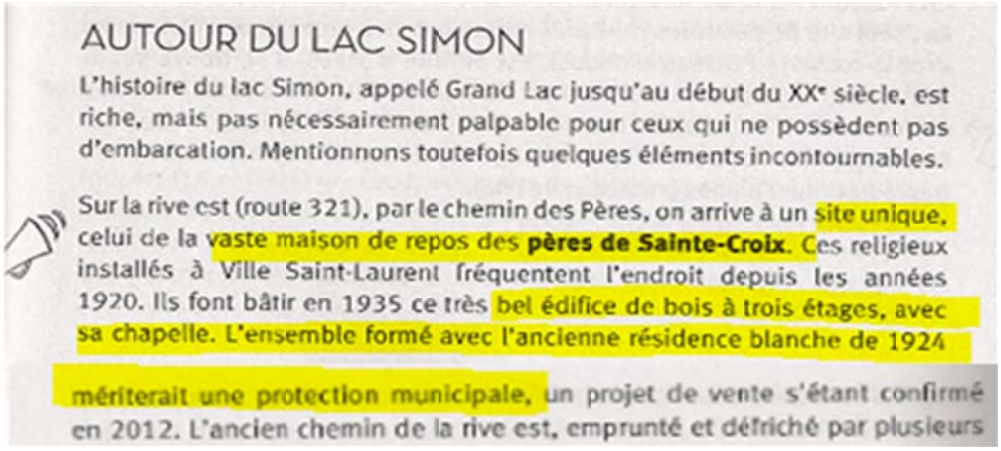

AUTOUR DU LAC SIMON

L'histoire du lac Simon, appelé Grand Lac jusqu'au début du XXe siècle, est riche, mais pas nécessairement palpable pour ceux qui ne possèdent pas d'embarcation. Mentionnons toutefois quelques éléments incontournables.

Sur la rive est (route 321), par le chemin des Pères, on arrive à un site unique, celui de la vaste maison de repos des **pères de Sainte-Croix**. Ces religieux installés à Ville Saint-Laurent fréquentent l'endroit depuis les années 1920. Ils font bâtir en 1935 ce très bel édifice de bois à trois étages, avec sa chapelle. L'ensemble formé avec l'ancienne résidence blanche de 1924 mériterait une protection municipale, un projet de vente s'étant confirmé en 2012. L'ancien chemin de la rive est, emprunté et défriché par plusieurs

- **Municipalité de Lac-Simon, janvier 2013 :** Grâce à la mobilisation citoyenne de Lac-Simon et des grands défenseurs du patrimoine de partout à travers la province, la mission de sauvegarde du patrimoine du domaine des pères Sainte-Croix, lancé en septembre 2012, a finalement porté ses fruits. Plus de 2050 signataires ont signé la pétition mise en ligne par Chantal Crête pour inciter la municipalité de Lac-Simon à adopter un règlement de patrimoine conformément à la *Loi sur le patrimoine culturel* (Chap. IV, section III).

- C'est ainsi que le **11 janvier 2013**, la municipalité de Lac-Simon a déposé et adopté le **règlement 450-2012** visant à 'CITER' à titre de 'SITE PATRIMONIAL' l'ensemble, du domaine des pères Sainte-Croix. Les éléments d'intérêts cités sont le bâtiment principal, le pavillon secondaire aussi appelé Georges Gagnon, la croix de chemin, le cimetière privé, le calvaire et le sentier du chemin de croix bordant le littoral du lac Simon de même qu'une des cabines de réflexion. Ces éléments de même que tout le périmètre du terrain sont **'CITÉS'** à titre de '**SITE DE PATRIMOINE'**, conformément aux dispositions de *Loi sur le patrimoine culturel* (Chap. IV, section III).

- En vertu de cette loi, lorsqu'un site patrimonial est cité, il doit être désigné au plan d'urbanisme comme **'ZONE à PROTÉGER'** et au schéma d'aménagement de la MRC, comme un **'TERRITOIRE D'INTÉRÊT'**[7]**.**

MAMROT, Guide La prise de décision en urbanisme, Outils de planification, Zones à rénover, à restaurer ou à protéger :
http://www.mamrot.gouv.qc.ca/amenagement-du-territoire/guide-la-prise-de-decision-en-urbanisme/planification/zones-a-renover/)

Zone à protéger

Un secteur peut être à protéger compte tenu de sa valeur historique, touristique, environnementale, etc. Puisqu'il s'agit de maintenir la qualité réelle d'un milieu, sa protection suppose d'abord un contrôle de ce qui peut y être fait. Ce contrôle vise à assurer que toute nouvelle construction ou occupation du sol n'altère pas ce qui définit la valeur de la zone à protéger.

Cette protection peut aussi supposer de recourir à des interventions contribuant à sa mise en valeur. Dans certains cas, il sera opportun que la municipalité procède à certaines interventions concrètes (p. ex. acquisition d'un boisé pour aménager un parc).

Il faut noter qu'un site patrimonial cité en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel doit être désigné au plan d'urbanisme comme zone à protéger.

Mise en œuvre

La municipalité dispose de nombreux éléments lui permettant de procéder à la réalisation des interventions choisies.

Si la municipalité cherche à mettre en valeur certains milieux bâtis existants ou encore des bâtiments évocateurs d'événements majeurs dans l'histoire de la localité ou de la région, elle peut assujettir le secteur, certaines catégories de constructions ou de travaux à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

La municipalité peut citer le territoire concerné comme bien patrimonial pour le faire bénéficier d'avantages fiscaux. À noter que nul ne peut, sans l'autorisation du conseil de la municipalité, démolir tout ou partie d'un immeuble patrimonial cité, le déplacer ou l'utiliser comme adossement à une construction ; il en est de même pour une personne qui voudrait démolir tout ou partie d'un immeuble situé dans un site patrimonial cité le diviser, le subdiviser, le rediviser ou morceler un terrain dans un tel site. Avant de décider d'une demande d'autorisation, le conseil prend l'avis du conseil local du patrimoine.

Enfin, lorsque la municipalité désire conserver un boisé en milieu urbain et utiliser son potentiel à des fins récréatives, elle peut acquérir les terrains ou encore régir l'abattage d'arbres en vertu de son règlement de zonage.

2. Site d'intérêt à potentiel archéologique

Plusieurs spécialistes, dont la muséologue **Caroline Dumouchel**, la bio-archéologue **Vanessa Oliver-Lloyd** de même que le **GRAO** (Groupe de recherche archéologique de l'Outaouais), attribuent un **haut potentiel archéologique** au domaine des pères. De par sa proximité à deux sites archéologiques préhistoriques connus et répertoriés dans l'inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ), de même qu'à la découverte fortuite d'une pierre aviforme sur les berges du lac Simon, **le site du domaine des pères pourrait être relié à la période du Sylvicole inférieur** (1000 à 400 ans avant notre ère).

Le site du **cap Manitou** (BIFs-2), situé juste en face du domaine, comprend des **peintures rupestres préhistoriques** faites à l'ocre rouge dont les tracés digitaux ont déjà fait l'objet d'expertises archéologiques[8] alors qu'un autre site, encore une fois, juste en face du domaine, a permis de livrer des **objets amérindiens préhistoriques** d'un âge non-déterminé[9]. S'ajoute ensuite la découverte fortuite de la **pierre aviforme** au nord du lac Simon (CaFs-a). Cette pierre, expertisée par l'archéologue Roland Tremblay, est un objet préhistorique, caractéristique de la période du Sylvicole inférieur (1000 à 400 ans avant notre ère).

Outre sa proximité à plusieurs sites archéologiques préhistoriques, le domaine des pères représente l'un **des derniers environnements forestiers peu perturbés** sur les berges du lac Simon. D'ailleurs, comme le souligne GRAO, le **contexte géographique du domaine** (délimité en rouge sur la photo de droite), en raison du **havre naturel** formé par la **baie Groulx**, une **baie sablonneuse et peu profonde** à l'abri du grand lac, accroît la possibilité d'y découvrir des objets archéologiques préhistoriques d'intérêt.

Dans leur lettre acheminée au ministre de la culture et des communications Maka Kotto, pour appuyer la demande de classement du domaine, le **GRAO** (août 2013,) souligne l'importance d'une étude plus approfondie du patrimoine archéologique du domaine des pères. Le groupe ajoute « ***qu'un inventaire archéologique est fortement recommandé avant toutes actions qui pourraient menacer l'intégrité de ce site à haut potentiel archéologique*** ». (extrait de la lettre d'appui du GRAO-Groupe de recherches archéologiques en Outaouais, août 2013, la lettre est reproduite à l'annexe 'D')

En outre, le domaine des pères comporte un **cimetière protestant familial privé** dans lequel repose une vingtaine de descendants de la famille Groulx. En tant que premiers colonisateurs de Lac-Simon et propriétaires des lieux avant la vente du terrain à la Congrégation de Sainte-Croix en 1933, il était coutume, à l'époque, pour les protestants, d'être enterrés sur la terre familiale. Bien que ce lieu d'inhumation soit connu par plusieurs, il n'a jamais été balisé et sa localisation exacte n'a pas encore été déterminée. Selon certains, les sépultures seraient situées quelque part, à proximité du calvaire aux abords du chemin des Pères mais cela reste à vérifier.

Ce cimetière privé est considéré, par certains experts dans le domaine, dont la bio-archéologue Vanessa Oliver-Lloyd, comme étant un **patrimoine archéologique important** et, à cet égard, cette considération vient s'ajouter aux autres pour reconnaître le domaine des pères comme étant un **site à potentiel archéologique important** pour la municipalité de Lac-Simon et la MRC de Papineau.

Sur le **plan ethnologique**, ce cimetière évoque la pratique funéraire des premiers colons protestants à enterrer leurs morts sur leur propre terre. Sur le **plan patrimonial**, il est en relation avec la famille Groulx qui a contribué de façon significative au développement de Lac-Simon dans la MRC de Papineau en Outaouais.

Dans sa lettre d'appui acheminée au ministre de la culture et des communications Maka Kotto en septembre 2013 en vue d'appuyer la demande de classement du site, l'archéologue **Vanessa Oliver-Lloyd** écrit :

> *« Comme je l'ai démontré dans mon étude sur les cimetières euro-québécois, disponible ici : http://www.mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/patrimoine/archeologie/cimetieres-euroquebecois.pdf , les cimetières anciens contiennent une foule d'information tant sur les croyances des gens à l'époque que sur leur mode de vie et leur état de santé. En ce sens,* ***il est impératif de protéger le site de tout creusement inopportun qui pourrait détruire l'intégrité de ces sépultures*** *».*
>
> *« Le cimetière renfermerait les restes des descendants de la famille Groulx, premiers colonisateurs des lieux. Il y aurait près d'une vingtaine d'inhumations sur le site, possiblement aux alentours d'un calvaire. L'emplacement exact du cimetière n'est pas connu, ni ses limites d'ailleurs. Le haut potentiel archéologique des lieux n'est donc pas à démontrer : outre les squelettes eux-mêmes qui livreraient des informations biologiques, l'on peut imaginer les connaissances transmises par l'étude des objets funéraires inhumés avec les défunts et les modes d'inhumations qui nous en apprendraient davantage sur les modes de vie de ces gens. Le fait même de l'existence d'un cimetière sur une terre privée témoigne des pratiques funéraires des premiers colonisateurs de confession protestante.* ***Il est donc impératif que le sous-sol soit protégé pour prévenir la destruction du potentiel archéologique associé au cimetière*** *».*
>
> (extrait de la lettre d'appui de Vanessa Oliver-Lloyd, septembre2013, la lettre est reproduite à l'annexe 'D')

Un lieu similaire a d'ailleurs fait l'objet de fouilles archéologiques à Québec. C'est l'archéologue et paléontologue, Vanessa Oliver-Lloyd, qui s'est chargée du projet.

Publié le 04 décembre 2008 à 05h00 | Mis à jour le 04 décembre 2008 à 05h00

Les ossements humains des Plaines révèlent leurs secrets

Les ossements humains mis au jour à l'entrée des plaines d'Abraham en février ont livré quelques-uns de leurs secrets.
PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

GUY BENJAMIN
Le Soleil

(Québec) Les ossements humains mis au jour à l'entrée des plaines d'Abraham en février ont livré quelques-uns de leurs secrets. Mais plusieurs questions demeurent sans réponse pour l'instant, dont l'identité des deux défunts, et la cause de décès si jeunes...

L'analyse des os et des autres objets découverts tout près permet d'affirmer qu'il s'agit des restes d'un homme de 18 à 20 ans, et d'une femme morte entre 25 et 35 ans. Ils ont été inhumés au même moment et jouissaient d'un niveau de vie relativement élevé. Dans son rapport, l'archéologue Vanessa Oliver-Lloyd mentionne qu'il s'agit possiblement de protestants, inhumés dans un cimetière privé ou familial, entre la fin des années 1700 et avant 1850. S'ils avaient été des catholiques, ils auraient été inhumés dans un cimetière paroissial, nombreux à cette époque.

Chez les protestants mieux nantis, il était coutume d'utiliser une parcelle de terrain pour la sépulture du propriétaire des lieux et des membres de sa famille, mentionne l'archéologue. La ville, sous le règne britannique à la fin du XVIIIe siècle et au début du XIXe, comptait de nombreux petits lieux d'enterrement.

L'archéologue base son évaluation du niveau de vie élevé par le fait que les dépouilles avaient été déposées dans des cercueils. De plus, les défunts étaient habillés au moment de l'inhumation. Or, à cette époque, les pauvres réutilisaient les vêtements et ne les enterraient pas avec leurs morts.

Les clous forgés retrouvés près des ossements, ayant servi à la fabrication des cercueils, indiquent qu'il s'agit de sépultures datant d'avant 1830. Des boucles de souliers retrouvés sur les pieds de l'homme sont d'un type rarement présent sur les sites archéologiques après 1815, alors que les lacets faisaient leur apparition, mentionne le rapport de Mme Oliver-Lloyd.

Un bouton de métal a aussi été retrouvé sur les pieds de la femme. Ces boutons étaient utilisés de 1837 à 1865.

Des analyses plus poussées se poursuivront au Musée canadien des civilisations, à Ottawa, afin que des chercheurs s'y attardent. Une entente de cinq ans à l'issue de laquelle les ossements seront inhumés dans un vrai cimetière, avec une plaque rappelant leur lieu d'inhumation d'origine.

D'autres recherches à Québec permettront de retracer tous les titres de propriété du terrain où les ossements ont été mis au jour. Des étables et des casernes militaires ont été érigées près de la tour Martello 2 au début des années 1800. Il est possible que les défunts soient des membres de la famille du contremaître des lieux, qui habitait près de cet endroit.

Source : http://www.lapresse.ca/le-soleil/actualites/la-capitale/200812/03/01-807095-les-ossements-humains-des-plaines-revelent-leurs-secrets.php

- Dans un échange courriel entre Chantal Crête et Vanessa Oliver-Lloyd, l'archéologue lui confirme l'intérêt archéologique du cimetière sur le terrain des pères et elle lui recommande de contacter Yves Monette, archéologue au Musée des Civilisations pour le Québec. Mme Lloyd est actuellement à Hong Kong et elle ne sera de retour au Québec qu'en 2014. Elle a, néanmoins, fait savoir à Mme Crête qu'elle aimerait visiter le site à son retour… en espérant que TOUT soit encore là!!!

-----Message d'origine-----
De : Vanessa Oliver-lloyd [mailto:oliverlloyd.vanessa@gmail.com]
Envoyé : 15 septembre 2012 23:11
À : ccretcha@sympatico.ca
Objet : Cimetière

Bonjour mme Crête

En effet, je suis bien l'auteur de l'étude en question. Je écris de mon adresse perso. J'habite à Hong Kong, je ne peux donc pas vous aider. Par contre, je vous mets en contact avec des gens qui pourront vous assister.

Première personne à contacter : Yves Monette, archéologue au Musée des Civilisations pour le Québec.
yves.monette@civilisations.ca 819-776-8369

Il pourra vous dire s'il y a une action à faire dans ce cimetière avant la construction. Il vous mettra en contact avec des archéologues qui sauront comment procéder.

Ensuite, Raymond Ouimet est un acteur important de la scène régionale pour ce qui est de la conservation du patrimoine. Il saura peut-être vous aider.
raymond.ouimet@sympatico.ca

Ensuite, Manuel Paquette un ami archéologue qui fait partie du Groupe de recherches archéologiques en Outaouais.
manu_lpaquette@yahoo.ca

J'avertirai tous ces gens que vous allez les contacter. Vous avez bien fait d'en parler. Si je n'étais pas si loin, je me ferais un plaisir d'investiguer ce dossier.

Merci d'avoir pris le temps et bonne chance. Tenez-moi au courant si vous le pouvez,
Vanessa
Sent from my mind

-----Message d'origine-----
De : Vanessa Oliver-Lloyd [mailto:oliverlloyd.vanessa@gmail.com]
Envoyé : 17 septembre 2012 09:53
À : Chantal Crête
Objet : Re: Cimetière

D'accord pour la visite, j'adorerais ça. En espérant que tout soit encore tel quel en 2014...(en fait ce serait vraiment décevant qu'il n'y soit plus).

En plus, je viens de relire qu'il y a une croix de chemin sur le site!?! Vous avez vu mon livre sur les croix de chemin au Québec? Je suis encore plus convaincue de l'importance de protéger ce site!

Vanessa
Sent from my mind

- Dans son schéma d'aménagement, la MRC de Papineau fait état du fait que les zones à potentiel archéologique **DOIVENT** faire l'objet d'une attention particulière advenant qu'elles soient touchées par des projets d'aménagements ou qu'elles soient localisées dans des milieux qui connaissent des développements rapides.

- La MRC stipule que les sites à potentiel archéologique **DOIVENT** figurer dans les plans d'urbanisme des municipalités de sorte qu'ils puissent faire l'objet d'une protection adéquate[10].

❖ **Malheureusement, à l'instar de la MRC de Papineau, la municipalité de Lac-Simon n'a pas identifié le domaine des pères ni son cimetière comme étant un site à potentiel archéologique.**

À cet effet, mentionnons également que la MRC de Papineau prévoit que toutes les croix de chemin doivent être identifiées au plan d'urbanisme des municipalités et qu'un règlement de zonage doit protéger toutes les églises, tous les presbytères et toutes les croix de chemin âgées de plus de 50 ans. L'article 17 du document complémentaire fait état d'un **rayon de protection de 300 mètres** autour de ces éléments[11].

❖ Bien que la municipalité de Lac-Simon ait identifié 3 croix de chemin sur son territoire, dont celle du domaine des pères, certaines autres, doivent encore être inventoriées.

❖ En outre, il n'y a aucune disposition particulière ni dans son plan d'urbanisme ni dans son règlement de zonage pour assurer la protection et la conservation de celles qui ont été répertoriées. Il sera, par conséquent, bien difficile de les protéger.

S'ils ne font pas l'objet d'une règlementation appropriée pour les pérenniser et maintenir leurs caractéristiques physiques originales, il y a lieu d'envisager qu'avec le temps, il y aura une dégradation importante voire même une disparition ou une destruction de ces éléments patrimoniaux, porteurs de notre histoire.

3. Site sensible d'intérêt esthétique et écologique

Le domaine des pères, avec sa superficie de 48 acres dont la plupart ont été conservés à l'état naturel, constitue un cadre paysager impressionnant. Surplombant le magnifique lac Simon, tant par sa rive dans la baie Groulx (aussi appelée 'baie des pères) que celle qui donne sur le grand lac, il offre des caractéristiques visuelles remarquables au niveau de son patrimoine bâti et de son patrimoine naturel. Il s'agit d'un site unique d'une grande beauté qui regorge de richesses naturelles qu'il faut vite s'empresser de protéger.

Les bâtiments patrimoniaux situés sur la pointe nord du domaine occupent la partie aménagée du terrain. Cette portion ne représente qu'une faible superficie d'occupation comparée à l'ensemble, qui est encore à l'état naturel. Le cimetière privé, quant à lui, occupe la partie centrale du site, quoique son emplacement exact n'ait pas encore été localisé.

Une bande riveraine et un couvert forestier encore à l'état sauvage : À l'ouest, dans son axe sud-nord jusqu'à la baie Groulx (ou 'baie des pères'), se trouve une importante **crête rocheuse** qui surplombe, d'une hauteur de plusieurs mètres, le lac Simon.

Cette crête rocheuse, dont la largeur varie entre 70 et 100 mètres n'offre pas seulement des caractéristiques paysagères remarquables.

Elle est aussi recouverte d'une faune et d'une flore diversifiées qui sont reconnues pour rendre de nombreux bienfaits à l'environnement.

S'il advenait que cette crête rocheuse accidentée soit un jour développée, les risques d'érosion, d'accélération du drainage vers le lac et de perte de la biodiversité seraient grandement accrus.

Forêt mature: Derrière la crête rocheuse de la bande riveraine se trouve une magnifique et **dense forêt** encore à l'état sauvage. Elle est majoritairement composée de grands conifères et de pinèdes matures, mais s'y trouve également de nombreuses espèces de feuillus.

Selon l'inventaire réalisé par les pères Sainte-Croix, il y aurait 29 essences d'arbres différents sur le terrain, soient : aulne, bois de fer (ostryer), buis, bouleau, chêne, cèdre, cerisier, épinette, érable à sucre, érable de Virginie, érable de montagne, groseillier, hêtre, liard, mélèze, merisier, noisetier, orme, pin rouge, pin blanc, pommier, prunier, pruche, sapin, saule, tremble, tilleul et vinaigrier. À cet effet, il est important de souligner que certains des arbres inventoriés ne sont pas des essences natives de la région. Ils ont été apportés et transplantés par les membres de la Congrégation, il y a de cela, plusieurs années.

Cette large fenêtre de boisé naturel sur le domaine des pères est, malheureusement, l'un des derniers grands espaces encore à l'état naturel sur les rives de Lac-Simon. C'est un encadrement forestier qui marque le territoire paysager de la municipalité et qui constitue un cadre visuel enchanteur pour les plaisanciers qui naviguent sur le lac.

Il est même devenu, au fil du temps, un point de repère important sur le lac. Il s'agit, sans conteste, d'un aspect naturel d'intérêt qui mérite d'être reconnu tant pour sa beauté que pour son unicité.

Tout éventuel projet de développement sur le domaine des pères risque de considérablement banaliser cette magnifique percée visuelle et ce dense couvert forestier.

Un milieu humide à haute valeur écologique : Une grande prairie, cartographiée comme étant un milieu humide de type **'prairie humide'** et évaluée comme ayant une **valeur écologique élevée**[12] occupe plus de la moitié de la superficie totale du site (voir carte 'Valeur' des milieux humides à l'annexe 'A'. Cette partie de terres humides couvre plus ou moins 30 des 48 acres du domaine. Elle est traversée, dans toute sa profondeur, par le ruisseau Raphaël-Pilon qui se déverse dans la baie Groulx du lac Simon (voir fine ligne bleue sur la carte), ce qui en fait, un milieu humide avec une connectivité hydrique. Ce milieu humide est le **plus grand et le plus important milieu humide** aux abords du lac Simon.

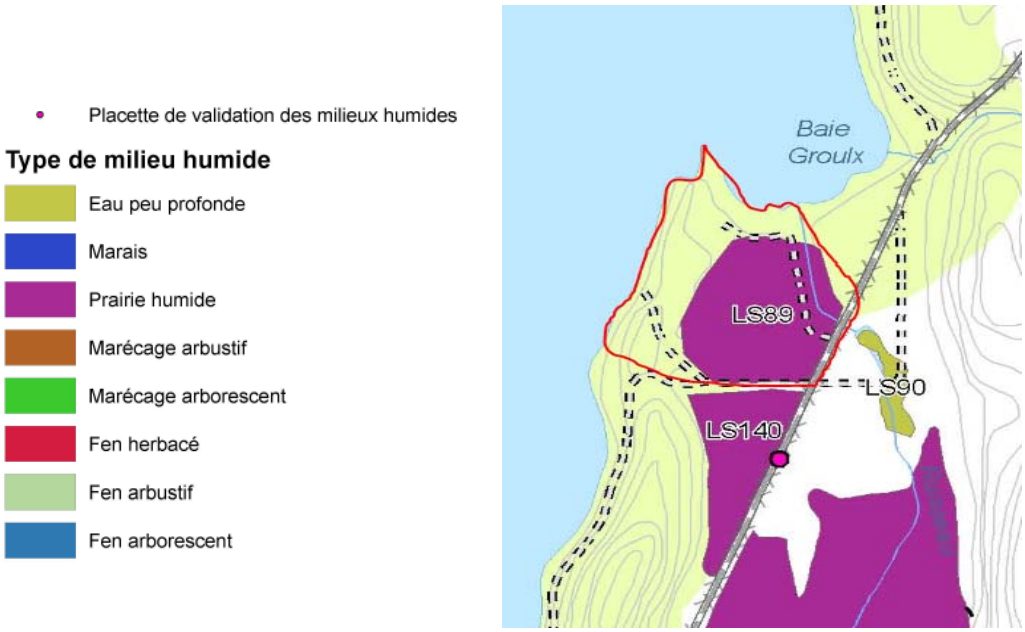

C'est un fait connu maintenant que les milieux humides figurent parmi les écosystèmes les plus riches et qu'ils rendent d'innombrables bienfaits à l'environnement, à la biodiversité et à la qualité des eaux sur l'ensemble du bassin versant.

Voici quelques-uns des services écologiques rendus[13] :

- Les milieux humides, tels de grosses éponges stabilisent le niveau de l'eau à l'échelle régionale. De par leurs fonctions de régulation, ils emmagasinent les eaux de crue et de précipitation pour les libérer ensuite, sur de plus longues périodes et lors des périodes de sécheresse, diminuant ainsi les risques d'inondation. Ils alimentent les nappes d'eau souterraines et les cours d'eau de notre bassin versant, prévenant ainsi des catastrophes naturelles;

- Les milieux humides exercent des fonctions de filtration. La majorité des eaux qui circulent dans notre bassin versant entre en contact avec les milieux humides du territoire à un moment ou à un autre de leurs parcours d'écoulement. Par leurs fonctions de filtration, les milieux humides vont permettre de limiter l'apport des nutriments (azote, phosphore, etc.), de filtrer les polluants (mercure, nitrate, soufre, etc.) et de séquestrer le carbone, réduisant ainsi les émissions à effet de serre.

- Les milieux humides exercent des fonctions d'épuration. En filtrant les sédiments et en purifiant les particules en suspensions, les milieux humides contribuent à assurer une alimentation en eau de qualité pour la population de Lac-Simon. Ils participent ainsi à la lutte contre la prolifération des cyanobactéries (algues bleu-vert) et ils aident à maintenir les activités aquatiques (baignade, navigation de plaisance, etc.)

Pour maintenir la qualité de notre environnement et la santé de nos cours d'eau tout autant que pour assurer la survie de notre écosystème, il importe de bien protéger nos milieux humides. **Il faut donc s'empresser de reconnaître le domaine des pères comme un milieu sensible qui abrite un écosystème riche et diversifié.**

Dans une perspective de **développement durable**, il est important d'assurer la conservation et la mise en valeur d'un tel écosystème afin que nous puissions tous, tout autant que les générations futures, continuer de **bénéficier des services et bienfaits rendus par un tel milieu**.

Sachant que les milieux humides
sont particulièrement vulnérables aux activités humaines,
et plus particulièrement, à l'intensification du développement et,

sachant que 30 des 48 acres du domaine des pères
sont constitués d'une prairie humide, n'y aurait-il pas lieu
de lui attribuer un zonage aire d'affectation « CONSERVATION » ?

Une faune et une flore riches et diversifiées : C'est un fait également que plus de 100 espèces fauniques utilisent les milieux humides durant leur cycle de croissance, soit pour la reproduction, l'alimentation ou comme aire de repos durant leur migration (Environnement Canada, 1993). La majorité des espèces d'amphibiens et de reptiles y sont associées, alors que plus de 50% de ces espèces sont désignées au Québec (AARQ, 2010).

Le domaine des pères abrite effectivement une faune riche constituée de plusieurs espèces d'oiseaux et de mammifères. Au printemps et à l'automne, il devient un lieu de repos et de ravitaillement pour de nombreuses bernaches en migration. Ses rives, particulièrement, celles qui donnent sur la baie Groulx, sont lieu de nidification pour plusieurs espèces d'oiseaux aquatiques alors que sa prairie et sa forêt abritent une grande diversité d'oiseaux dont le geai bleu, la tourterelle, le martin-pêcheur, la sitelle, le bruant, le cardinal, le dur-bec des pins, le sizerin, le vacher, la mésange, le grand pic, le roselin, chardonneret, la carouge à épaulettes, le quiscale, le colibri, la paruline, le merle, etc., de même que le faucon pèlerin et la pygargue à tête blanche, etc.

Au cours de l'été, il est fréquent d'y observer des familles de canards de même que des hérons en train de s'alimenter dans le ruisseau ou dans les eaux peu profondes de la baie Groulx. Un castor a même érigé un barrage dans le ruisseau du domaine. Les eaux peu profondes de la baie Groulx et son rivage rocailleux servent d'abri, d'aires de fraie

et d'alevinage pour les achigans et les menés de même qu'à plusieurs espèces d'insectes, dont la libellule.

Plusieurs autres animaux peuvent être observés tant sur le site qu'aux abords de ses rives, dont : le cerf de Virginie, l'orignal, le loup, le renard, le raton-laveur, la belette pygmée, le rat musqué, la moufette, le porc-épic, la dinde sauvage, etc. pour ne nommer que les plus communs. La survie de plusieurs de ces espèces est dépendante de la qualité du site et des efforts de protection que nous lui accordons.

Dans la partie prairie, on peut admirer le rubanier à fruits verts (Sparganium chlorocarpum), le scirpe à ceinture noire (Scirpus atrocinctus), le scirpe pédicellé (scirpus pedicellatus), la calamagrostide du Canada (Calamagrostis canadensis), le carex aquatique, le carex sp., le dulichium roseau, le jonc épars, la verge d'or graminifoliée, de même que le lis du Canada, la platanthère petite-herbe, le matteuccie fougère-à-l'autruche, le scirpe pendant et le spiranthe lustrée pour n'en nommer que quelques-uns (LS89, inventaire Groupe Hémisphères, été 2012). Toutes ces plantes font partie de la liste des espèces floristiques obligées des milieux humides (MDDEFP).

Ces populations fauniques et floristiques qui composent le magnifique écosystème du domaine des pères favorisent à leur tour le maintien des mécanismes naturels qui lui permettent de fonctionner, comme la capacité de certains arbres à pomper l'eau ou celle des insectes à transformer la matière organique.

De nos jours, les milieux humides constituent un pôle d'attraction important pour le tourisme au Québec. Ils ont le potentiel de servir de site touristique pour la pratique d'activités récréatives variées dont l'observation de la nature, la photographie, la randonnée pédestre, la chasse, la pêche, etc.

Les milieux humides sont aussi des lieux privilégiés pour sensibiliser la population à la préservation de l'environnement et les amener à mieux comprendre ses fonctions et ses bienfaits écologiques. Sur ce plan, le domaine des pères a le potentiel de devenir un lieu de prédilection pour les activités pédagogiques et l'interprétation en nature.

Le domaine des pères, de par les infrastructures déjà en place, constitue l'endroit idéal pour organiser des activités de sensibilisation, d'éducation, d'interprétation tout autant que de servir d'assise pour une collecte de données dans le cadre de recherches scientifiques portant sur l'écosystème des milieux humides.

Un site reconnu comme ayant le potentiel de contenir des espèces fauniques et floristiques à statut précaire : Si le domaine des pères, de par sa prairie humide, offre nourriture, protection et habitat à de nombreuses espèces fauniques allant des micro-organismes aux insectes, amphibiens, reptiles, oiseaux, poissons et mammifères, il est également un site reconnu pour contenir des espèces fauniques et floristiques en péril.

Source : GroupeHémisphères, Rapport Technique M199-01-10 , Cartographie des milieux humides, territoire de la municipalité de Lac-Simon, novembre 2010

Au Québec, environ 40% des espèces floristiques désignées ou susceptibles de l'être se retrouvent exclusivement dans les milieux humides (FloraQuebeca, 2009). Quand on sait que le domaine des pères contient 30 acres de milieux humides, la présence de certaines espèces fauniques et/ou floristiques vulnérables, menacées ou désignées sur le site est plus que probable.

D'ailleurs, dans le cadre de son inventaire des milieux humides sur le territoire de Lac-Simon en 2010, GroupeHémisphères a caractérisé le milieu humide situé sur le domaine des pères et a ainsi pu dresser la liste des espèces floristiques et fauniques à statut précaire qui seraient potentiellement présentes sur le site[14]. **Il serait malheureux qu'une mauvaise gestion du site vienne les mettre en péril!**

Espèces à statut précaire potentiellement présentes dans PM1

Nom latin	Nom français	Statut - Québec	Statut - COSEPAC	Potentiel
Espèce floristique				
Lilium canadense	Lis du Canada	Vulnérable		Moyen
Platanthera flava var. herbiola	Platanthère petite-herbe	ESDMV		Faible
Matteuccia struthiopteris	Matteuccie fougère-à-l'autruche	Vulnérable		Élevée
Scirpus pendulus	Scirpe pendant	ESDMV		Faible
Spiranthes lucida	Spiranthe lustrée	ESDMV		Moyen
Espèce faunique				
Asio flammeus	Hibou des marais	ESDMV	Préoccupante	Très faible
Mustela nivalis	Belette pygmée	ESDMV		Moyen

*ESDMV : Espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Source : GroupeHémisphères, Rapport Technique M199-01-10 , Cartographie des milieux humides, territoire de la municipalité de Lac-Simon, novembre 2010, p.21

La belette pygmée a d'ailleurs été observée, à plusieurs reprises, sur le site du domaine des pères.

Un site bordé par une aire de confinement pour le cerf de Virginie : Tout le secteur adjacent au domaine des pères est cartographié en tant qu'aire de confinement pour le cerf de Virginie (zone hachurée en orange)[15]. (voir annexe 'B')

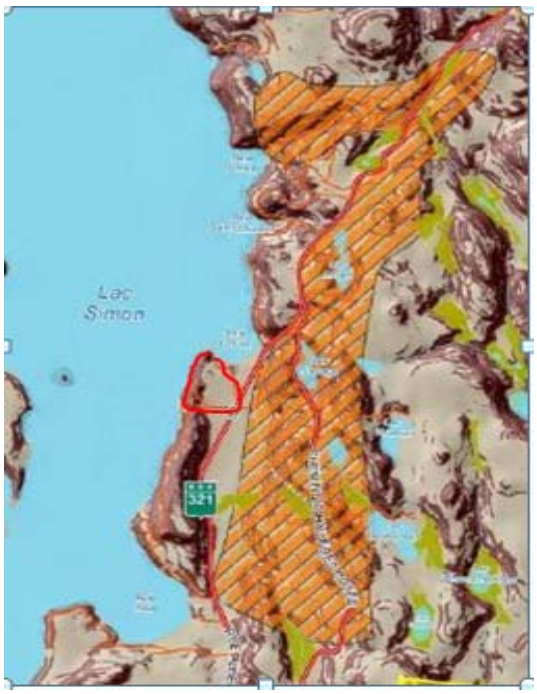

Le plan d'urbanisme de Lac-Simon fait état de l'importance de protéger les ravages de chevreuils tant pour la conservation de son habitat que pour l'importance économique de cette ressource pour la municipalité. À cet effet, soulignons que les ravages du cerf de Virginie font partie des types d'habitats, présents dans le bassin versant, et possédant un statut de protection légale. [16]

Dans le *Plan de Gestion du Cerf de Virginie au Québec 2010-2017*[17], la Direction de l'expertise sur la faune et ses habitats (MRNFQ) se donne comme objectifs de conserver la superficie des ravages et d'en améliorer la qualité dans les diverses régions du Québec. Ce nouveau plan de gestion propose les mesures nécessaires à adopter pour maintenir les populations de cerfs en bonne santé, pour conserver des habitats de qualité et pour optimiser les retombées économiques dans la province.

Parmi les mesures adoptées par le ministère RNFQ, mentionnons l'aménagement des ravages en terres publiques de même que la préparation de mesures de protection en **terres privées**. De telles mesures impliquent dans un premier temps qu'il y ait reconnaissance de la zone de confinement dans le secteur. Une fois reconnue, il sera plus facile d'agir pour améliorer et protéger l'habitat du cerf de Virginie.

Dans cette optique, de par les infrastructures existantes et sa proximité à l'aire de confinement du cerf de Virginie, le domaine des pères constitue l'endroit rêvé pour mettre en place des activités récréotouristiques telles que l'observation et la photographie des cerfs et/ou comme lieu d'hébergement lors de la saison de chasse. Si de telles activités étaient organisées sur le domaine des pères, il y aurait sûrement des retombées économiques intéressantes pour la municipalité de Lac-Simon tout autant que pour la MRC de Papineau. Voilà donc une raison de plus pour protéger le domaine des pères contre l'étalement progressif de la villégiature.

Le domaine des pères a beaucoup à offrir en termes de valorisation et d'interprétation pour la ressource 'cerf de Virginie'

Un site à caractéristique pédologique rare pour la région : Presque toute la totalité du terrain des pères de même qu'une bonne partie des terres avoisinantes à la baie Groulx reposent sur un sol DEMERS (représentée en VERT sur la carte pédologique[18] de gauche). (voir annexe 'C', carte pédologique)

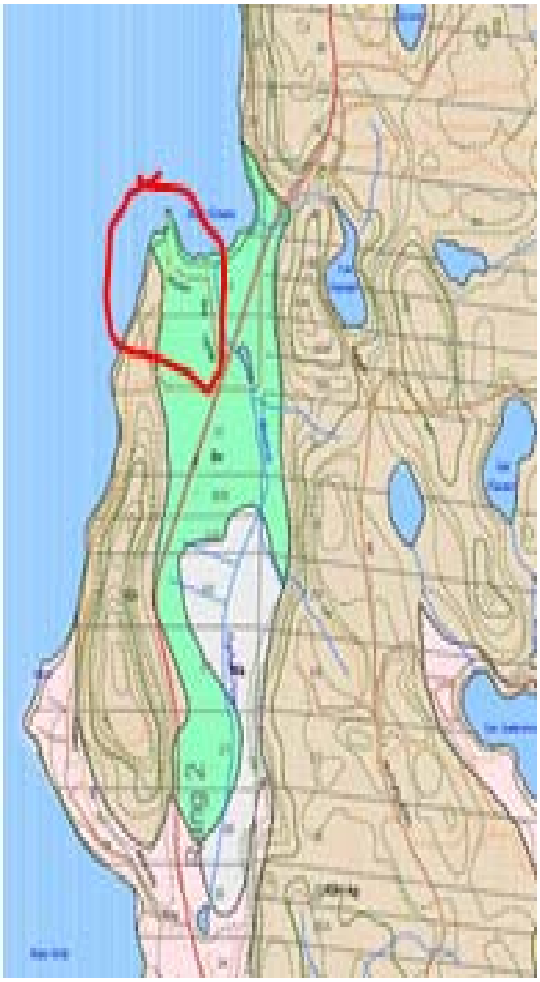

Le sol **DEMERS (DR)** est un sol rare pour la région. En fait, c'est la seule occurrence de ce type de sol pour l'ensemble de la MRC de Papineau et les territoires environnants. Il s'agit d'un sol composé d'un gleysol humide avec un loam limoneux ce qui en fait un très mauvais sol de drainage[19].

Bien que tous les sols soient sujets à une éventuelle érosion par l'eau, le loam est le plus menacé. L'érosion s'y trouve généralement plus marquée et le ruissellement atteint une vitesse impressionnante. Cette caractéristique pédologique est une **contrainte naturelle** qui doit être considérée, particulièrement, dans un contexte de développement ou d'aménagement du terrain**. C'est une fragilité du site dont il faut absolument tenir compte.**

Outre le fait qu'il faudra des champs d'épuration plus grands que standards pour contrer le mauvais drainage du sol**,** il y a lieu de croire qu'un développement par lotissement finirait par altérer l'équilibre du milieu et menacer la diversité biologique du site.

De par cette contrainte naturelle du sol, une intensification de l'activité humaine dans le secteur, risquerait d'engendrer un ruissellement excessif des eaux de pluie, une érosion marquée des berges, une disparition du couvert forestier, un apport important de sédiments et au final, une dégradation encore plus marquée de la qualité de l'eau dans la baie Groulx ('baie des pères') et le 'grand' lac.

La baie Groulx (ou 'baie des Pères'), un site sensible et vulnérable : Le terrain des pères occupe près de la moitié de la rive située dans la baie Groulx, plus communément appelée 'baie des pères'. **Cette baie est reconnue pour être l'une des plus belles baie du lac Simon.**

Elle fait environ 365 mètres de large par 235 mètres de long pour une superficie totale de plus ou moins .33 km^2. Son eau claire et peu profonde sur un fond d'eau complètement sablonneux a la propriété de se réchauffer rapidement, ce qui la rend **vulnérable** et plus **à risque de dégradation**.

S'il s'agit d'un lieu de prédilection pour les hérons, les achigans, les canards, c'est aussi devenu au fil des ans, **le lieu de rencontre d'un grand nombre de plaisanciers qui viennent y ancrer leur bateau pour y passer la journée.**

La 'baie des pères' dont le nom véritable est 'baie Groulx' fait l'objet d'une **occupation intensive de son plan d'eau**. Le va-et-vient constant de bateaux de plaisance qui

viennent s'y ancrer est un problème connu depuis plus de 25 ans. L'activité humaine dans le secteur s'intensifie d'année en année et malgré toutes les pistes de solutions apportées, aucune stratégie d'intervention n'est encore parvenue à limiter l'achalandage de bateaux et le rassemblement de plaisanciers dans la baie.

Ces pressions répétées sur le plan d'eau de la baie ne sont pas sans répercussions sur l'écosystème du domaine des pères.

Elles mettent en péril l'équilibre de sa biodiversité et elles **dégradent le milieu de vie** de plusieurs organismes. Elles **compromettent la qualité de l'eau** et elles sont une **grande source de nuisances** pour les propriétaires riverains du secteur.

La capacité de support est d'autant plus compromise par le manque de profondeur de l'eau de la baie et la rapidité avec laquelle elle se réchauffe. Le manque de profondeur accentue sa vulnérabilité aux activités humaines alors que son réchauffement rapide l'expose à la prolifération des cyanobactéries, à la croissance accélérée des algues et plantes aquatiques, de même qu'à une incidence accrue des cas de dermatite de canards.

Déjà fragilisée par la caractéristique pédologique de son sol, par l'achalandage de bateaux et par le rassemblement des plaisanciers dans la baie durant la période estivale, **prenez un moment pour imaginer quel serait l'impact de l'intensification de l'occupation du sol si un promoteur immobilier décidait de mettre en place un projet de villégiature sur le domaine?**

**Quel serait donc le sort réservé à l'écosystème du milieu,
si le domaine des pères faisait l'objet d'un morcellement
en autant de lots qu'il est permis de lotir
par le règlement de lotissement actuellement en vigueur à Lac-Simon?**

CONCLUSION

Au fil des ans, la municipalité de Lac-Simon a subi un développement intensif de sa villégiature. Le côté ouest du lac Simon fait déjà l'objet d'une densité d'occupation supérieure à ce que préconisent les normes environnementales pour les terrains non desservis en aqueduc et en égout. Certains secteurs autour du lac Simon montrent une densité d'habitation aussi grande que 20 logements à l'hectare[20] alors que les normes environnementales en recommandent 2.5. On y observe une artificialisation et une dégradation importante des berges.

Le côté EST du lac n'y a pas échappé. La densité d'habitations y est tout aussi notable, particulièrement dans les secteurs de la baie BLAIS, de la baie YELLE et de la baie GROULX ou baie des pères[21]. Il ne reste **qu'un seul grand couvert naturel** le long des rives comprises entre la baie Blais et la baie Groulx, et **c'est celui du domaine des pères Sainte-Croix**.

Ne serait-il pas important de préserver ce 'dernier' grand espace naturel encore à l'état sauvage sur les rives du lac Simon?

Nous l'avons vu, le domaine des pères Sainte-Croix constitue un site exceptionnel qui a été peu altéré au cours des années. **Il offre des caractéristiques historiques, culturelles, archéologiques, esthétiques et écologiques remarquables tant au niveau de son patrimoine bâti qu'au niveau de son patrimoine naturel.**

Au niveau de son **patrimoine bâti**, il faut reconnaître la valeur architecturale et l'originalité de ses bâtiments. Il est évident que les bâtiments en place ont une grande valeur historique, culturelle et esthétique et que le **site en entier** tout comme le **cimetière familial privé** représentent un potentiel archéologique intéressant. La présence de sites archéologiques préhistoriques connus et répertoriés dans l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAC) ne fait qu'accroître le potentiel de tout le site sur le plan archéologique et vient appuyer l'importance de protéger le domaine dans son ensemble.

Le domaine des pères est incontestablement un lieu unique d'une remarquable beauté. Il est porteur de notre identité et de notre mémoire collective, mais il faut aussi réaliser qu'en tant que 'paysage', le site est un repère identitaire d'importance sur le lac et une présence emblématique structurante pour l'ensemble de la collectivité de la MRC de Papineau et ses villégiateurs/touristes/excursionnistes. Au fil des ans, la baie Groulx est même devenue la 'baie des pères'. En ce sens, il peut être caractérisé comme **un emblème remarquable et significatif du lac Simon.**

Au niveau de son **patrimoine naturel**, il est évident que le site offre un écosystème remarquable et naturellement équilibré dont les différentes composantes interagissent entre elles pour maintenir la diversité biologique et assurer la qualité de l'eau du lac tout autant que sa survie. Avec ses **30 acres de prairies humides**, sa dense forêt, sa faune et sa flore diversifiées, le domaine s'impose comme un **milieu d'intérêt écologique naturel** tout autant que comme un **milieu au paysage sensible et vulnérable** qu'il convient de protéger. La population de Lac-Simon ne peut véritablement pas se permettre d'être privée des nombreux bienfaits et services rendus par un tel environnement. **C'est la santé des 'vivants' et leur qualité de vie qui en dépendent.**

Par les impératifs de conservation de son patrimoine construit et naturel, le domaine des pères doit également être perçu comme un **MILIEU SENSIBLE** qui fait partie des **SECTEURS D'INTÉRÊTS** historique, culturel, archéologique, esthétique et écologique de la région.

Chaque élément du site a son histoire, sa valeur, son intérêt qu'il convient de protéger et de faire connaître, mais aussi, et surtout, qu'il importe de valoriser pour que le domaine des pères puisse, un jour, **rayonner sur les plans municipal, régional et national**. De par ses intérêts **culturels**, **architecturaux, historiques, archéologiques, ethnologiques, emblématiques, identitaires et paysagers**, il mérite d'être préservé et mis en valeur au bénéfice de toute la collectivité de la MRC de Papineau, ses villégiateurs, touristes et excursionnistes.

C'est pourquoi, à titre de citoyenne ayant contemplé la beauté des lieux, ayant reconnu sa valeur patrimoniale et ses caractéristiques paysagères remarquables, ayant constaté la fragilité et l'importance de son écosystème et ayant tenté de retracer quelque peu son histoire, j'ai voulu faire valoir les raisons pour lesquelles **je milite pour que le site du domaine des pères puisse être PRÉSERVÉ et CONSERVÉ dans son INTÉGRALITÉ** . C'est une requête **d'INTÉRÊT PUBLIC** dans une perspective de **DÉVELOPPEMENT DURABLE**.

Il est primordial que son bâti patrimonial, que ses caractéristiques visuelles et paysagères tout autant que les richesses naturelles qu'il offre dans le **PRÉSENT** soient conservés pour les **GÉNÉRATIONS FUTURES.**

Avec la mise en vente prochaine du domaine, la préservation et la conservation du site sont plus que jamais compromises. Bien que la population soit de plus en plus sensibilisée au besoin de le sauvegarder et que la municipalité de Lac-Simon a déjà adopté un règlement pour protéger les éléments d'intérêts du site, dont le bâtiment principal, le bâtiment secondaire, la croix de chemin, le calvaire, le cimetière de même que l'un des petits pavillons de retraite, la sauvegarde du site et de ses éléments d'intérêts est loin d'être assurée.

Aucun cadre normatif n'a encore été entériné par Lac-Simon et puisque le règlement de patrimoine stipule que c'est au Conseil municipal que revient la décision de déterminer ce qui SERA et NE SERA PAS PERMIS de faire, **la pérennité du domaine comme des bâtiments demeure plus qu'incertaine**. Il suffirait, par exemple, qu'un promoteur obtienne l'autorisation du Conseil pour que tout soit démoli et remplacé par une, voire même deux lignées de chalets et de condos. **Voué à la villégiature et subdivisé en plusieurs propriétés privées, le site perdrait tout son attrait patrimonial tant sur le plan de ses valeurs naturelles et écologiques que sur le plan de ses valeurs paysagères, historiques, culturelles, archéologiques et esthétiques.**

Son héritage patrimonial construit et naturel

en serait À TOUT JAMAIS PERDU ?

ÉPILOGUE

Et s'il était possible …
de PÉRENNISER le PATRIMOINE du domaine des pères et DE CONSERVER le site dans son INTÉGRALITÉ…

Ne serait-il pas merveilleux de préserver l'un des derniers grands espaces sur les rives du lac Simon et de l'utiliser comme point d'accès public au lac pour la pratique d'activités récréotouristiques 'vertes' comme la voile, le kayak, le canot, le catamaran, la rabaska, le cerf-volant, le paraski, la raquette, le ski de fond, etc. ?

Ne serait-il pas merveilleux de préserver ce site naturel exceptionnel à des fins publiques, communautaire et récréotouristique?

Ne serait-il pas merveilleux de pouvoir convertir les bâtiments patrimoniaux existants en complexe multifonctionnel et d'exploiter l'ensemble du site pour rehausser l'offre régionale et subrégionale en matière d'hébergements récréotouristiques et corporatifs 'abordables'?

Ne serait-il pas merveilleux d'exploiter les infrastructures et équipements déjà en place pour développer des activités culturelles, sociales, communautaires, récréatives, éducatives, spirituelles, scientifiques, sportives et récréotouristiques pour l'ensemble de la collectivité de la MRC de Papineau, de ses villégiateurs et visiteurs.

De par sa localisation stratégique aux abords du magnifique lac Simon, de par la valeur écologique de son milieu et de par les bâtiments patrimoniaux déjà en place, le domaine des pères représente un énorme potentiel de développement pour la collectivité de la MRC Papineau.

Il faut d'abord et avant tout le considérer comme **point d'accès 'vert' au lac**, sans doute le **dernier point d'accès public qu'il soit possible d'aménager aux abords du lac Simon**. Sur ce plan, son potentiel de fréquentation est grand. Il pourrait servir de station d'accueil et de point de départ pour différentes activités tout au long de l'année. Pensons, à des expéditions en kayak ou en canot pour aller explorer l'île du Canard Blanc, la rivière Preston ou la rivière de la Petite-Nation (concept de l'Outaouais fluvial). Pensons également à la mise en place d'une école de voile en été et de paraski en hiver

ou encore, à l'organisation de camps de jour pour les jeunes ou de camps thématiques pour les adultes pour ne nommer que quelques-unes des possibilités.

De par les infrastructures de son patrimoine bâti, les nombreuses chambres, la vingtaine de cabines de réflexion, les salles polyvalentes, le réfectoire, etc., le domaine des pères offre un énorme potentiel de développement pour la collectivité de la MRC de Papineau. **Sur le plan touristique**, il pourra rapidement être aménagé de façon à rehausser l'offre en matière de places d'hébergements sur le territoire. **Sur le plan culturel, communautaire et récréotouristique**, il pourra accroître et diversifier les services offert à la population, aux villégiateurs et aux touristes. **Pensons à toute la panoplie d'activités qu'il sera possible d'organiser sur un aussi beau et vaste domaine riverain**. Voyons-le comme une base d'accueil quatre-saisons pour des activités de plein air; comme un lieu d'animation culturelle et de salle de spectacles ou d'exposition; comme un lieu communautaire pour les organismes et clubs locaux; comme un lieu de rassemblement familial ou corporatif pour y célébrer des événements, etc.,

De par les richesses naturelles présentes sur le site, il pourra servir de **lieu d'intérêt** pour la mise en place **d'activités d'interprétation de la nature** comme l'observation de la faune et la flore (l'ornithologie, la mycologie, la botanique, etc.), la photographie, les randonnées pédestres, etc., et devenir **lieu d'apprentissage et de formation** pour acquérir des connaissances sur la biodiversité végétale et faunique de la région. Pensons à des activités de sensibilisation en matière de restauration des rives, de gestion des milieux humides, d'aménagement de jardin pluvial pour la récupération des eaux de ruissellement, etc., ou encore à la création de jardins communautaires ou de jardins thématiques pour faire connaître les plantes médicinales, les plantes carnivores, les plantes comestibles, les plantes à teintures, les jardins à épices, etc.

Un tel développement s'inscrit parfaitement dans les stratégies de développement de la municipalité de Lac-Simon tout autant que dans les orientations exprimées par la MRC de Papineau. Pour n'en nommer que quelques-unes : valoriser le patrimoine bâti en tant que lieu porteur de notre mémoire collective; de renforcer la présence du contexte historique dans l'aménagement du territoire; d'aviver notre sentiment d'appartenance; de faire rayonner l'identité et l'image de la région; d'assurer une faible densité d'occupation aux abords des cours d'eau; de maintenir la qualité des paysages et des secteurs d'intérêts; de protéger les richesses naturelles; de maintenir les fonctions et la biodiversité des écosystèmes; de préserver la qualité de l'environnement et des plans d'eau; d'accroître l'offre récréotouristique; d'augmenter les places

d'hébergements; de mettre de l'avant le concept de l'Outaouais fluvial; d'accroître l'accessibilité au plan d'eau pour les touristes-excursionnistes; de promouvoir la culture et le tourisme, etc.

Sur le plan économique, le domaine des pères a le potentiel d'attirer de nombreux touristes, villégiateurs et excursionnistes intéressés par les **activités de patrimoine** tout autant que par celles reliées à la **culture, au plein air et à l'interprétation de la nature.** En diversifiant l'offre touristique et récréotouristique sur le territoire de la MRC, il va contribuer au développement des affaires et il va stimuler l'activité économique et sociale de la région. Selon le principe de « propagation de la demande[21] », il est évident qu'il va engendrer des retombées économiques intéressantes tant sur le plan local que régional. Il a donc lieu de penser qu'il aura une incidence appréciable sur l'ensemble de l'activité commerciale de la MRC de Papineau et qu'il sera créateur d'emplois.

PÉRENNISER le patrimoine du domaine des pères EN CONSERVANT L'INTÉGRALITÉ DU SITE…

- **C'EST AGIR** pour offrir aux citoyens, villégiateurs, touristes et excursionnistes de la région, l'occasion de pouvoir profiter du dernier vaste espace riverain public qu'il soit possible d'aménager aux abords du lac Simon;

- **C'EST AGIR** pour créer des espaces et des activités qui vont bénéficier à l'ensemble de la collectivité et qui de ce fait, vont permettre d'accroître leur mieux-être et d'améliorer leur qualité de vie;

- **C'EST 'AGIR DANS 'L'INTÉRÊT PUBLIC'** dans une perspective de '**DÉVELOPPEMENT DURABLE'**

Et pour reprendre la vision stratégique de Lac-Simon, c'est **CONTRIBUER** à :

« un milieu de vie accessible et de qualité, aménagé en harmonie avec les caractéristiques naturelles du territoire »[22]

ENSEMBLE, VOYONS-Y!!!
Assurons-nous que le développement du site

« Réponde aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs [23] ».

Que serait la ville de Québec aujourd'hui sans sa citadelle ?

Une des premières tentatives de préservation du patrimoine à grande échelle au Canada remonte à 1875, quand le gouverneur général Lord DUFFERIN intervient pour sauvegarder et rehausser les fortifications de la ville de Québec (CITADELLE DE QUÉBEC).

Au lieu de permettre leur démolition,
ce que <u>souhaitent</u> alors des <u>gens d'affaires locaux</u>,
Dufferin fait reconstruire les murs qui tombent en ruines et ajouter des nouveaux éléments caractéristiques [24].

RÉFÉRENCES

[1] Lucien Ovide Parent : http://fr.wikipedia.org/wiki/Lucien_Parent
http://assfamillesparentdamerique.info/index_fichiers/lucienparent.pdf

[2] Les architectes de Montréal, voir http://www.imtl.org/architecte_montreal.php

[3] Les CROIX de CHEMINS au temps du bon Dieu (2007), Outremont, Les éditions du passage, 2007, 221p.

[4] P. 11 Les CROIX de CHEMINS au temps du bon Dieu (2007), Outremont, Les éditions du passage, 2007, 221p

[5] Rapport synthèse de l'inventaire du patrimoine bâti de l'Outaouais réalisé sous l'égide de la Conférence régionale des Élus de l'Outouais (CRÉO) et du Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF), MRC de Papineau Bergeron Gagnon inc., juin 2011.

[6] Manon Leroux, L'autre Outaouais,Guide de découverte du patrimoine, Gatineau, Pièce sur Pièce, (2012), p. 567-568

[7] MAMROT, Guide La prise de décision en urbanisme, Outils de planification, Territoires d'intérêt. http://www.mamrot.gouv.qc.ca/amenagement-du-territoire/guide-la-prise-de-decision-en-urbanisme/planification/territoires-dinteret/

[8] Schéma d'aménagement de la MRC Papineau, Chapitre 8, Les sites d'intérêt historique, esthétique et écologique.
http://www.mrcpapineau.com/documents/uploads/files/documents/sch%C3%A9ma%20d'am%C3%A9nagement/Chapitre_8_LES_SITES_INTERETS_esthetiques_et_ecologiques.pdf

[9] Schéma d'aménagement de la MRC Papineau, Chapitre 13, Le document complémentaire.
http://www.mrcpapineau.com/documents/uploads/files/documents/sch%C3%A9ma%20d'am%C3%A9nagement/Chapitre_13_DOCUMENT_COMPLEMENTAIRE.pdf

[10] GroupeHémisphères, Rapport Technique M199-01-10 , Cartographie des milieux humides, territoire de la municipalité de Lac-Simon, décembre 2010

[11] Les milieux humides et l'autorisation environnementale, MDDEP, (2012);
http://www.mddefp.gouv.qc.ca/eau/rives/milieux-humides-autorisations-env.pdf

[12] Rapport technique : Cartographie des milieux humides, territoire de la municipalité de Lac-Simon, GroupeHémisphères, décembre 2010.

[13] http://www.lac-simon.net/administration/ckeditor/ckfinder/userfiles/files /Plan%20d'urbanisme%20Lac-Simon_FINAL%20POUR%20PUBLICATION%202012-10-04.pdf

[14] https://www.mrnf.gouv.qc.ca/aires/index.jsp

[15] http://www.mrn.gouv.qc.ca/faune/chasse/plan-gestion-cerf.jsp

[16] http://www.irda.qc.ca/_ftbFiles/Etude_pedo/Pedo_31g14202.pdf

[17] http://www.irda.qc.ca/_ftbFiles/Etude_pedo/Etude_pedo_25.pdf.

[18] Plan d'urbanisme de la municipalité de Lac-Simon : http://www.lac-simon.net/administration/ckeditor/ckfinder/userfiles/files/Plan%20d'urbanisme %20LacSimon_FINAL%20POUR%20PUBLICATION%202012-10-04.pdf

[19] Plan d'urbanisme de la municipalité de Lac-Simon : http://www.lac-simon.net/administration/ckeditor/ckfinder/userfiles/files/Plan%20d'urbanisme%20Lac-Simon_ FINAL%20POUR%20PUBLICATION%202012-10-04.pdf

[20] MCCF; Patrimoine, Paysages culturels patrimoniaux, http://www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=5115

[21] « propagation de la demande » : selon le principe que toute dépense d'un agent économique constitue un revenu pour un autre agent qui, à son tour, fait des dépenses, etc. http://www.stat.gouv.qc.ca/services/propagation_demande.pdf

[22] p.46. Plan d'urbanisme et de développement durable de la Municipalité de Lac-Simon, projet de règlement numéro U-2012., juillet 2012.

[23] MDDEFP, À propos du développement durable. http://www.mddefp.gouv.qc.ca/developpement/definition.htm

[24] Source : Conservation du patrimoine, L'encyclopédie Canadienne, Institut Historica-Dominion, http://www.thecanadianencyclopedia.com/articles/fr/conservation-du-patrimoine

LISTE DES TABLEAUX, PHOTOS, EXTRAITS REPRODUITS

PAGE TITRE : photo ancienne provenant de l'album photo du père Pierre Labine, C.S.C. Congrégation des pères Sainte-Croix

PAGE 3 : Google Map, 1565 Chemin des Pères, Lac-Simon, Qc https://maps.google.ca/maps?hl=en&q=google+map,+1565+chemin+des+p%C3%A8res,+Lac-Simon&ie=UTF-8&hq=&hnear=0x4ccfb14ca31b2cd5:0x50f7dde3e38462c1,1565+Chemin+des+P%C3%A8res,+Lac-Simon,+QC+J0V+1E0&gl=ca&ei=NXRoUZkSqpfZBd3GgMgN&sqi=2&ved=0CDIQ8gEwAA

PAGE 4: photo ancienne provenant de l'album photo du père Pierre Labine, C.S.C. Congrégation des pères Sainte-Croix

PAGE 6: collection personnelle, photos du domaine des pères Sainte-Croix, gracieuseté de la photographe/infographe Catherine Perras

PAGE 6: reproduction grands bâteaux blancs, Vous possédez un souvenir des bateaux blancs? Centre de Québec et de Chaudières-Appalaches des Archives nationales du Québec http://lisegiguere.wordpress.com/tag/bateaux-blancs/

PAGE 7 : collection personnelle, photos du domaine des pères Sainte-Croix, gracieuseté de la photographe/infographe Catherine Perras

PAGE 8 : collection personnelle, photos du domaine des pères Sainte-Croix, gracieuseté de la photographe/infographe Catherine Perras

PAGE 9 : collection personnelle, photos du domaine des pères Sainte-Croix, gracieuseté de la photographe/infographe Catherine Perras

PAGE 10 : collection personnelle, photos du domaine des pères Sainte-Croix, gracieuseté de la photographe/infographe Catherine Perras

PAGE 10 : photos anciennes provenant de l'album photo du père Pierre Labine, C.S.C. Congrégation des pères Sainte-Croix

PAGE 11 : extrait reproduit Politique culturelle de la MRC PAPINEAU, 3. Création de sites du patrimoine; Rapport synthèse de l'inventaire du patrimoine bâti de l'Outaouais réalisé sous l'égide de la Conférence régionale des Élus de l'Outouais (CRÉO) et du Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF), MRC de Papineau Bergeron Gagnon inc., juin 2011.

PAGE 12 : extrait reproduit du livre de Manon Leroux, L'autre Outaouais,Guide de découverte du patrimoine, Gatineau, Pièce sur Pièce, (2012), p. 567-568

PAGE 13 : extrait reproduit MAMROT, Guide La prise de décision en urbanisme, Outils de planification, Zones à rénover, à restaurer ou à protéger. http://www.mamrot.gouv.qc.ca/amenagement-du-territoire/guide-la-prise-de-decision-en-urbanisme/planification/territoires-dinteret/

PAGE 14 : collection personnelle, photos du domaine des pères Sainte-Croix, gracieuseté de la photographe/infographe Catherine Perras

PAGE 14-PAGE 15 : reproduction article journal LeSoleil.ca Les ossements humains des Plaines révèlent leurs secrets, publié le 4 décembre 2009. http://www.lapresse.ca/le-soleil/actualites/la-capitale/200812/03/01-807095-les-ossements-humains-des-plaines-revelent-leurs-secrets.php

PAGE 16 : reproduction extraits courriels, correspondance personnelle Chantal Crête et l'archéologue Vanessa Oliver-Lloyd

PAGE 18 : Extrait reproduit carte Google Map, 1565 Chemin des Pères, Lac-Simon, Qc https://maps.google.ca/maps?hl=en&q=google+map,+1565+chemin+des+p%C3%A8res,+Lac-Simon&ie=UTF-8&hq=&hnear=0x4ccfb14ca31b2cd5:0x50f7dde3e38462c1,1565+Chemin+des+P%C3%A8res,+Lac-Simon,+QC+J0V+1E0&gl=ca&ei=NXRoUZkSqpfZBd3GgMgN&sqi=2&ved=0CDIQ8gEwAA

PAGE 18 : collection personnelle, photos du domaine des pères Sainte-Croix, gracieuseté de la photographe/infographe Catherine Perras

PAGE 18 : photos anciennes provenant de l'album photo du père Pierre Labine, C.S.C. Congrégation des pères Sainte-Croix

PAGE 19 : collection personnelle, photos du domaine des pères Sainte-Croix, gracieuseté de la photographe/infographe Catherine Perras

PAGE 20 : reproduction extrait carte Types Milieux Humides, Municipalité de Lac-Simon; GroupeHémisphères, Rapport Technique M199-01-10 , Cartographie des milieux humides, territoire de la municipalité de Lac-Simon, décembre 2010

PAGE 23 : reproduction PPT, Baie Groulx, une baie pas comme les autres, Lac-Simon, 2011. Chantal Crête

PAGE 24 : reproduction photos dans Type milieu humide : Prairie Humide dans Rapport Technique M199-01-10 , Cartographie des milieux humides, territoire de la municipalité de Lac-Simon, décembre 2010

PAGE 25 : Extrait reproduit du Tableau Espèces à statut précaire potentiellement présentes dans PM1, Rapport technique : Cartographie des milieux humides, territoire de la municipalité de Lac-Simon, GroupeHémisphères, décembre 2010.

PAGE 26 : Aire de confinement du cerf de Virginie, extrait reproduit Carte des contraintes naturelles et anthropiques, Annexe b : Plan d'urbanisme et de développement durable, Municipalité de Lac-Simon, Projet de règlement numéro U-2012 http://www.lac-simon.net/administration/ckeditor/ckfinder/userfiles/files/Plan%20d'urbanisme%20Lac-Simon_FINAL%20POUR%20PUBLICATION%202012-10-04.pdf

PAGE 27 : Extrait reproduit de la Carte pédologique des sols, http://www.irda.qc.ca/_ftbFiles/Etude_pedo/Pedo_31g14202.pdf

PAGE 28 : Extrait reproduit carte Google Map, 1565 Chemin des Pères, Lac-Simon, Qc https://maps.google.ca/maps?hl=en&q=google+map,+1565+chemin+des+p%C3%A8res,+Lac-Simon&ie=UTF-8&hq=&hnear=0x4ccfb14ca31b2cd5:0x50f7dde3e38462c1,1565+Chemin+des+P%C3%A8res,+LacSimon,+QC+J0V+1E0&gl=ca&ei=NXRoUZkSqpfZBd3GgMgN&sqi=2&ved=0CDIQ8gEwAA

PAGE 29 : collection personnelle, photo baie Groulx, été 2011

PAGE 32 : photos anciennes provenant de l'album photo du père Pierre Labine, C.S.C. Congrégation des pères Sainte-Croix

ANNEXES 'A'

- Carte Milieux humides, TYPE
Municipalité de Lac-Simon, GroupeHémisphères, 2010

- Carte Milieux humides VALEUR ÉCOLOGIQUE
Municipalité de Lac-Simon, GroupeHémisphères, 2010

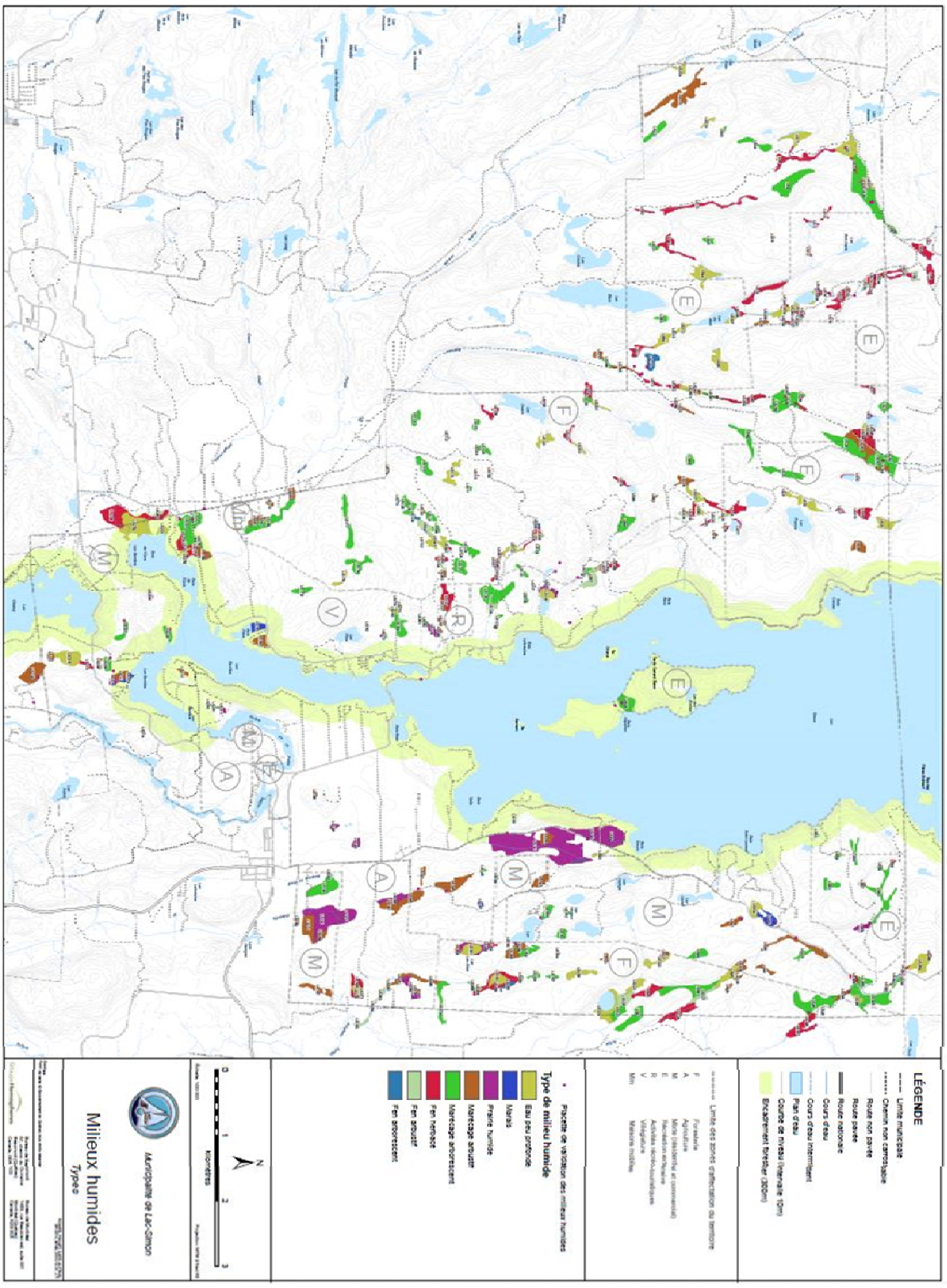
LÉGENDE
Limite municipale
Chemin non carrossable
Route non pavée
Route pavée
Route nationale
Cours d'eau
Cours d'eau intermittent
Plan d'eau
Courbe de niveau (intervalle 10m)
Encadrement forestier (300m)
Limite des zones d'affectation du territoire
Forestierie
Agriculture
Mixte (résidentiel et commercial)
Récréation extrême
Activités récréo-touristiques
Villégiature
Mini
Maisons mobiles
Placette de validation des milieux humides
Type de milieu humide
Eau peu profonde
Marais
Prairie humide
Marécage arbustif
Marécage arborescent
Fen herbacé
Fen arbustif
Fen arborescent
Kilomètres
Municipalité de Lac-Simon
Milieux humides
Types

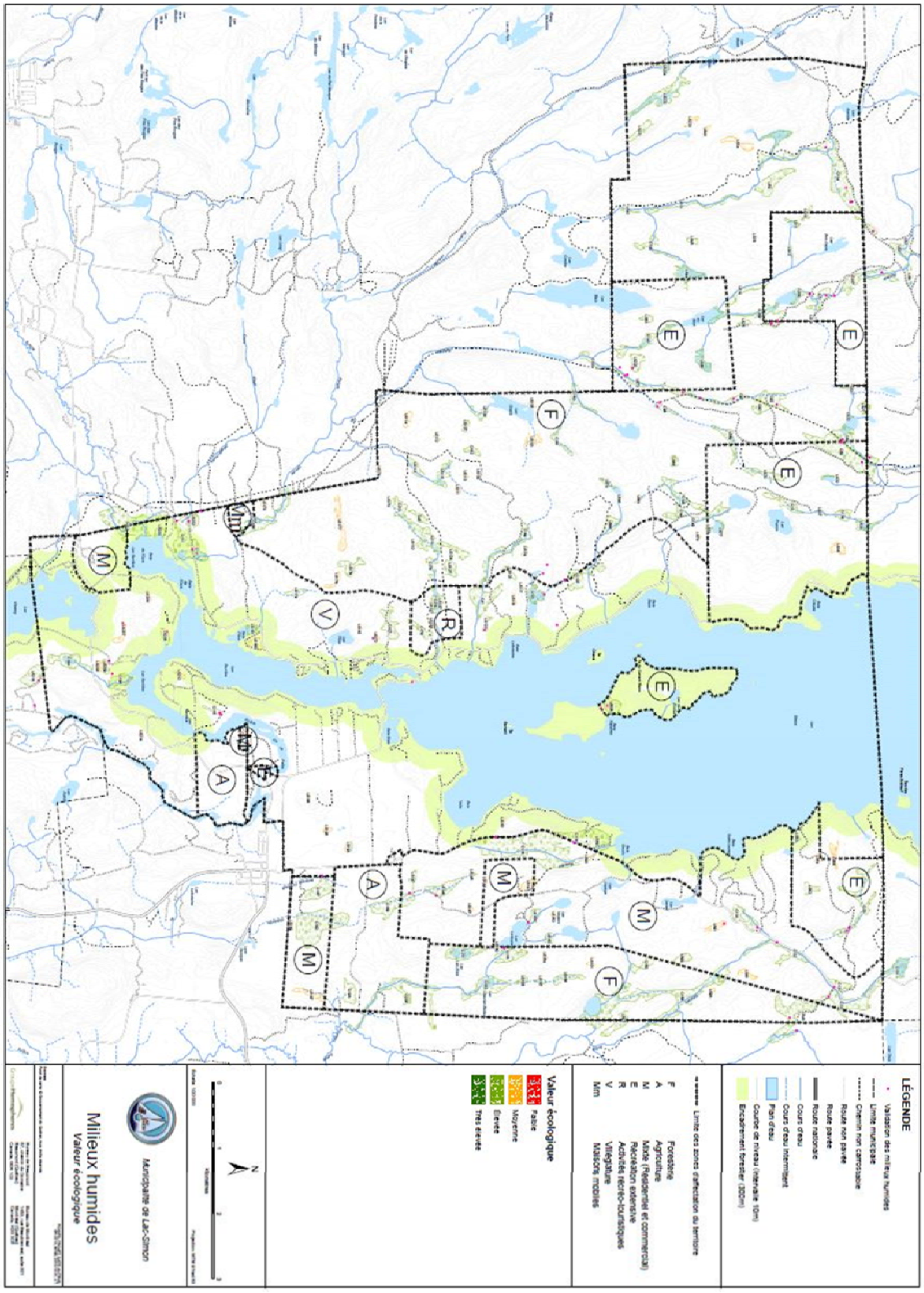
LÉGENDE
Validation des milieux humides
Limite municipale
Chemin non carrossable
Route non pavée
Route pavée
Route nationale
Cours d'eau
Cours d'eau intermittent
Plan d'eau
Courbe de niveau intervalle 10m)
Escarpement forestier (300m)
Limite des zones d'affectation du territoire
F Foresterie
A Agriculture
M Mixte (Résidentiel et commercial)
E Récréation extensive
R Activités récréo-touristiques
V Villégiature
Mm Maisons mobiles
Valeur écologique
Faible
Moyenne
Élevée
Très élevée
Milieux humides
Valeur écologique
Municipalité de Lac-Simon

ANNEXE 'B'

Carte Contraintes naturelles et Anthropiques
Municipalité de Lac-Simon, plan d'urbanisme

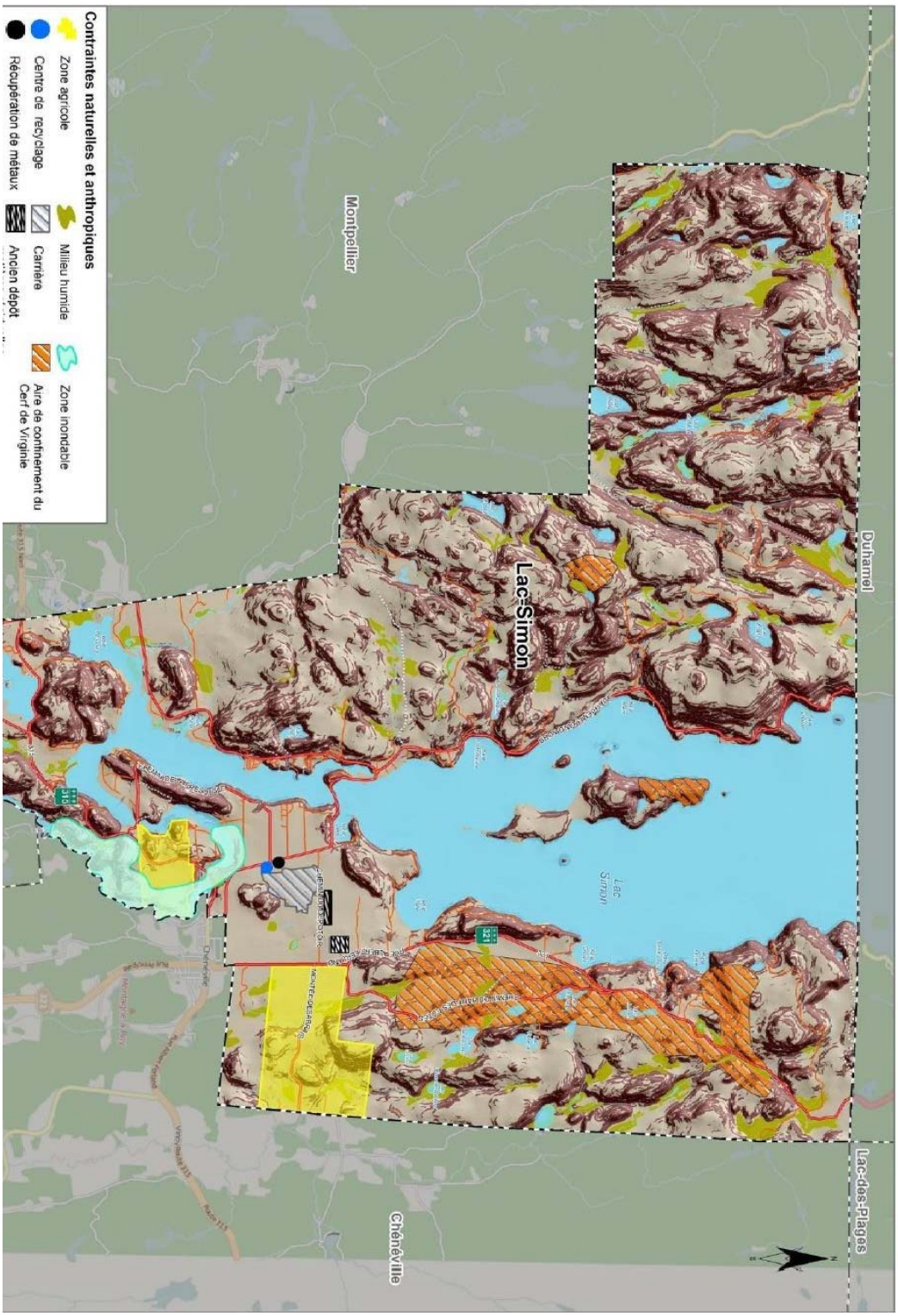
Contraintes naturelles et anthropiques
Zone agricole
Milieu humide
Centre de recyclage
Carrière
Récupération de métaux
Ancien dépôt
Zone inondable
Aire de confinement du Cerf de Virginie
Montpellier
Lac-Simon
Duhamel
Lac-des-Plages
Chênéville

ANNEXE 'C'

Carte pédologique, IRDA

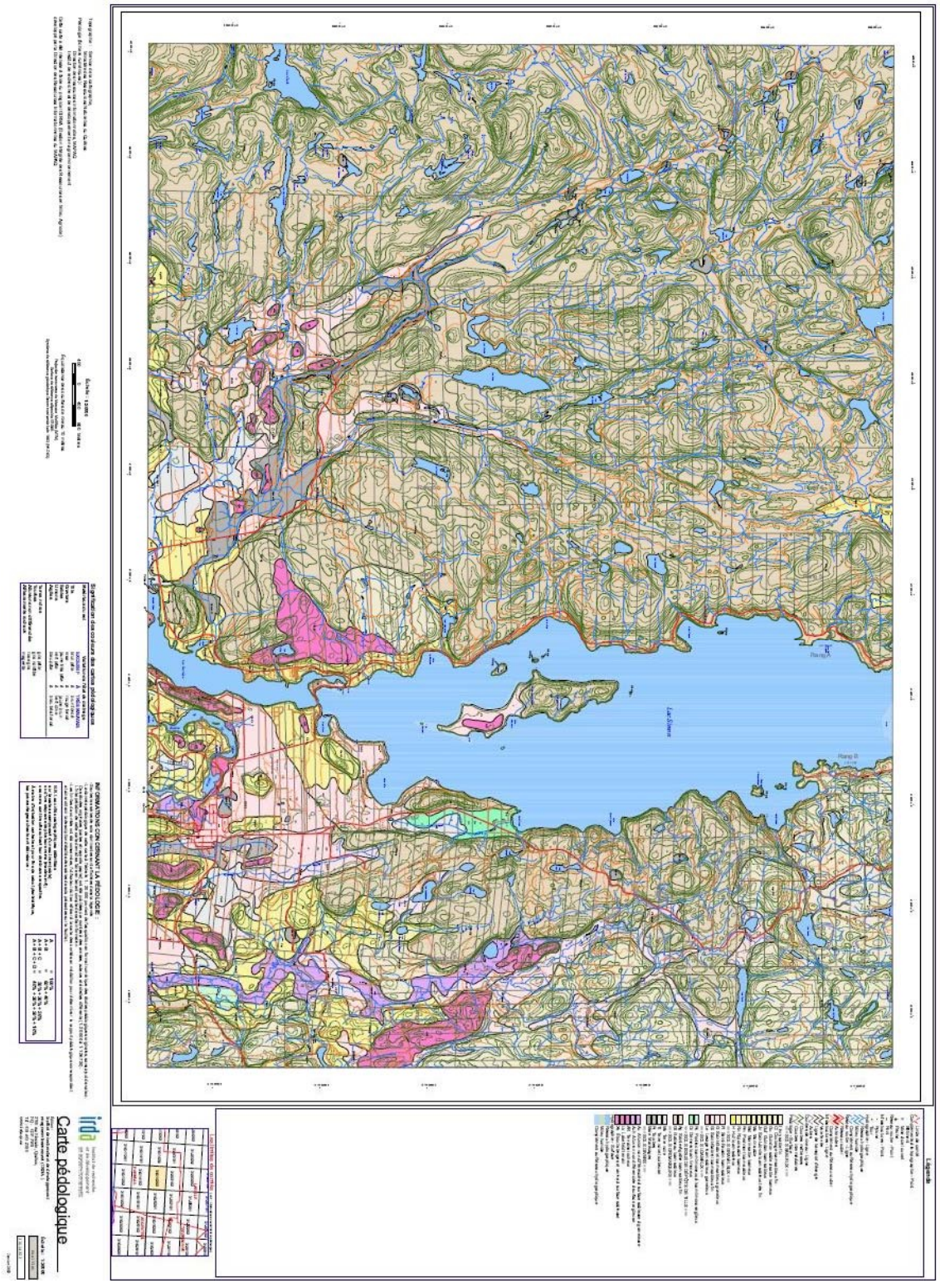
Carte pédologique

ANNEXE 'D'

Lettres d'appui à la demande de classement soulignant le potentiel archéologique du domaine des pères à Lac-Simon

- Muséologue, Caroline Dumouchel (août 2013)
- GRAO (Groupe de recherches archéologiques en Outaouais) (août 2013)
- Bio-archéologue, Vanessa Oliver-Lloyd (septembre 2013)

Lettre de la muséologue Caroline Dumouchel

Gatineau, 22 août 2013

Monsieur Maka Kotto
Ministre de la Culture et des Communications
225, Grande-Allée Est
Québec, Québec
G1R 5G5

Objet : Domaine des Pères de Sainte-Croix, Lac-Simon, Qc

La présente est pour souligner mon appui à une demande de classement faite en date du 20 juin dernier par le conseiller municipal M. Paul Malouf de la municipalité de Lac-Simon. Cette demande concernait le Domaine des Pères de Sainte-Croix sis sur le Lac-Simon dans la région administrative de l'Outaouais. Ayant une formation universitaire en archéologie (baccalauréat de l'Université Laval) et en muséologie (maîtrise en muséologie de l'Université de Montréal), je me permets de vous exposer quelques arguments qui viennent justifier mon appui à cette demande de classement.

Le Domaine des Pères de Sainte-Croix érigé en 1933 est composé d'un assemblage architectural de quelques bâtiments dont une chapelle et un réfectoire. Nous retrouvons aussi sur ce site, 14 stations de chemin de croix, 2 croix de chemin, un calvaire, un cimetière familial comptant environ une vingtaine de sépultures des descendants de la famille Groulx, famille qui a colonisé la région.

Au Québec, depuis la chute de la popularité du christianisme, il est difficile de conserver les traces de notre histoire religieuse qui a longtemps guidé bon nombre de nos actions. Les églises, les chapelles et les cimetières perdent graduellement leur valeur religieuse, mais leurs valeurs culturelle et symbolique à proprement parler demeurent et jouent un rôle important dans la transmission de notre histoire collective. La destruction de ces éléments qui semblent revêtir peu d'importance à l'heure actuelle se résume à la destruction des témoins de notre identité culturelle.

De plus, le Domaine des Pères de Sainte-Croix se situe à proximité de plusieurs sites archéologiques préhistoriques répertoriés dans ISAQ (Inventaire des sites archéologiques du Québec). Sa situation géographique sur les berges du Lac-Simon, pratiquement face à un de ces sites archéologiques d'art rupestre, lui confère un potentiel archéologique non négligeable.

Un inventaire du patrimoine bâti de l'Outaouais effectué par la firme Gagnon et Bergeron sous l'égide de la CRÉO et du MCCCFQ en 2010-2011 a déjà soulevé la valeur patrimoniale supérieure du site du Domaine des Pères de Sainte-Croix. En effet, l'excellent état de conservation des bâtiments formant l'ensemble architecturale, l'intérêt historique du domaine ainsi que la grande valeur symbolique et identitaire pour les gens de la région et voir même du Québec en font un site exceptionnel qui mérite une protection adéquate.

La municipalité de Lac-Simon adoptait en 2013, un règlement du patrimoine qui visait en partie à protéger ce site. Celui-ci stipule qu'un site de patrimoine ne peut être

divisé, loti ou morcelé et on ne peut y ériger de nouvelle construction sans l'autorisation du conseil municipal. Toutefois, vous n'êtes pas sans savoir qu'un tel règlement n'a pas le pouvoir d'une classification accordée par le Ministère de la culture et rend la préservation de ce domaine encore trop précaire. C'est pourquoi, je me joins aux autres intervenants du milieu de la culture pour vous demander votre appui dans la protection de notre patrimoine.

Caroline Dumouchel
Muséologue
279 Bourgeau Sud
Gatineau, Québec
J9H 6K3

Lettre du GRAO –Groupe de recherches archéologiques en Outaouais

GRAO
Consultants en archéologie

9262-4097 Québec inc.
279, rue Bourgeau Sud
Gatineau, Québec, J9H 6K3
Téléphone : 819-557-0833
Fax : 819-557-0833

21 août 2013

M. Maka Kotto
Ministre de la culture et des communications
225, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 5G5

Objet : Appui à la demande de classement du Domaine des pères de Sainte-Croix au Lac-Simon

Monsieur le ministre,

Une citoyenne engagée dans la préservation du Domaine des pères de Sainte-Croix de Lac-Simon, Madame Chantal Crête, est entrée en contact avec la firme GRAO Consultants en archéologie afin de solliciter notre appui dans la préservation de ce lieu. Suite à une brève revue des informations concernant le potentiel patrimonial qui entoure le Domaine des pères de Sainte-Croix, nous souhaitons vous faire part de notre appui à la demande de classement de ce dernier envoyé le 20 juin 2013, par M. Paul Malouf.

Notre appui se base sur les documents rassemblés par les citoyens de Lac-Simon, mais également sur notre propre évaluation du potentiel archéologique du secteur. En effet, le domaine est situé en bordure du Lac Simon autour duquel deux sites archéologiques et une découverte fortuite sont connus et répertoriés dans l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ). Vous trouverez en pièce jointe une carte des sites archéologiques environnants. Deux sites présentent des éléments d'un intérêt fort appréciable pour le patrimoine archéologique du Québec. D'abord, on retrouve sur le site du cap Manitou (BlFs-2), juste en face du domaine, des peintures rupestres préhistoriques sous la forme de tracés digitaux faits à l'ocre rouge qui ont déjà fait l'objet d'expertises archéologiques[1]. La découverte d'une pierre aviforme au nord du Lac Simon (CaFs-a), expertisée par l'archéologue Roland Tremblay, permet de croire à la présence de sites datant de la période du Sylvicole inférieur (1000 à 400 avant notre ère) sur les rives du Lac Simon, puisque ce type d'objet est particulièrement caractéristique de cette période[2] qui incidemment est peu documentée archéologiquement au Québec. Enfin, un troisième site (BlFs-

[1] D. Arsenault, « Esquisse du paysage sacré algonquin. Une étude contextuelle des sites rupestres du Bouclier canadien ». *Recherches amérindiennes au Québec*. 1998, XXVIII, no 2G. Tassé, J. Picard, « Les peintures rupestres du lac Simon ». *Recherches amérindiennes au Québec*. 1996, vol. 26, no 1l. Ethnoscop, « Étude de potentiel archéologique préhistorique. Les environs du lac Nominingue ». Nominingue, 2005.
[2] N. Clermont, « Le Sylvicole du Québec méridional ». *Revista de Arqueología Americana*. 1995, vol. 9, p. 72-73.

GRAO
Consultants en archéologie

9262-4097 Québec inc.
279, rue Bourgeau Sud
Gatineau, Québec, J9H 6K3
Téléphone : 819-557-0833
Fax : 819-557-0833

1) ayant livré des objets amérindiens préhistoriques d'un âge non déterminé fut également trouvé en face du domaine[3].

La proximité du domaine de ces sites archéologiques rehausse son potentiel archéologique préhistorique. De plus, un environnement forestier peu perturbé et un contexte géographique favorable, notamment le havre naturel formé par la petite baie Groulx, augmentent la possibilité d'y découvrir des sites archéologiques préhistoriques. Outre le potentiel préhistorique, le domaine des Pères de Sainte-Croix renfermerait un cimetière privé de confession protestante dans lequel seraient inhumés plusieurs colons de Lac-Simon descendants de la famille Groulx. Ce cimetière n'a jamais été balisé de sorte que son emplacement exact est inconnu.

Pour ces raisons, nous croyons que le Domaine des pères de Sainte-Croix devrait être protégé davantage et nous appuyons la demande de classement afin de permettre une étude plus approfondie du patrimoine archéologique de ce lieu. Un inventaire archéologique est fortement recommandé avant toutes actions pouvant menacer l'intégrité de ce site à haut potentiel archéologique.

Nous espérons que le Ministère de la culture et des communications considérera ces quelques éléments qui s'ajoutent aux autres dans l'analyse de la valeur patrimoniale du Domaine des pères de Sainte-Croix.

Veuillez recevoir, Monsieur le ministre, nos salutations distinguées,

André Miller
Archéologue
Président

Manuel Lapensée-Paquette
Archéologue
Vice-président

Marcel Laliberté
Archéologue

France Levesque
Archéologue

[3] R. Marois, « Notes sur les sites BlFs-1 et autres, lac Simon ». 1976l. Ethnoscop, « Étude de potentiel archéologique préhistorique. Les environs du lac Nominingue », *op. cit.*

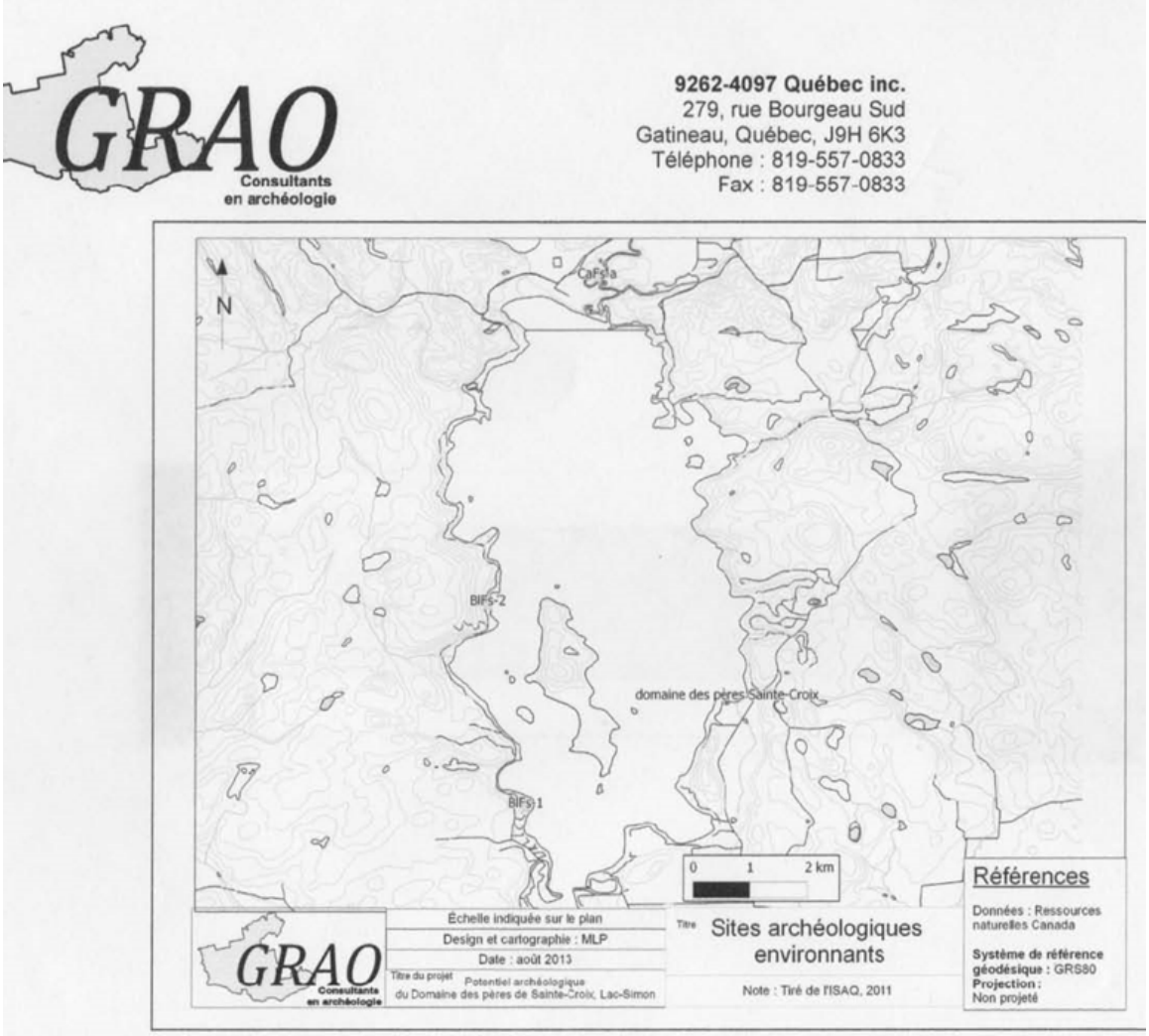

Figure 1. Localisation des sites environnants le Domaine des pères de Sainte-Croix

Lettre de la bio-archéologue Vanessa Oliver-Lloyd

15 septembre, 2013

Ministre Maka Kotto
Ministère de la Culture et des Communications
225, Grande Allée Est Québec (Québec)
G1R 5G5
Téléphone : 418 380-2310
Télécopieur : 418 380-2311

RE: Domaine des Pères Ste-Croix à Municipalité Lac-Simon, MRC de Papineau en Outaouais situé au 1565 chemin des pères, Lac-Simon (Chénéville) et propriété de la Province Canadienne de la Congrégation de Sainte-Croix, 4901, rue du Piedmont, Montréal, Québec, H3V 1 E3

Monsieur le Ministre Maka Kotto,

La présente lettre se veut un appui inconditionnel à la demande de Classement présentée pour le domaine des pères Sainte-Croix à Lac-Simon. Malgré le fait que le site fait l'objet d'un règlement municipal visant à citer à titre de site patrimonial le domaine, l'intégrité du site est menacée et il semble que ce règlement ne fasse pas le poids.

À l'instar de plusieurs intervenants dont M. Camil Bouchard, le Conseil régional de la culture de l'Outaouais, la Société d'histoire de l'Outaouais, la Fédération Histoire Québec et le Groupe de Recherche en Archéologie de l'Outaouais; j'aimerais ajouter ma voix à la demande de classement proposée par le Regroupement pour la sauvegarde du patrimoine du domaine des pères Sainte-Croix à Lac-Simon.

En tant que bio-archéologue, je suis concernée par le potentiel archéologique du site dans son entièreté, mais plus particulièrement par le fait qu'un cimetière dont les limites ne sont pas connues se trouverait sur les lieux. Comme je l'ai démontré dans mon étude sur les cimetières euro-québécois, disponible ici : http://www.mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/patrimoine/archeologie/cimetieres-euroquebecois.pdf , les cimetières anciens contiennent une foule d'information tant sur les croyances des gens à l'époque que sur leur mode de vie et leur état de santé. En ce sens, il est impératif de protéger le site de tout creusement inopportun qui pourrait détruire l'intégrité de ces sépultures.

Le cimetière renfermerait les restes des descendants de la famille Groulx, premiers colonisateurs des lieux. Il y aurait près d'une vingtaine d'inhumations sur le site, possiblement aux alentours d'un calvaire. L'emplacement exact du cimetière n'est pas connu, ni ses limites d'ailleurs. Le haut potentiel archéologique des lieux n'est donc pas à démontrer : outre les squelettes eux-mêmes qui livreraient des informations biologiques, l'on peut imaginer les connaissances transmises par l'étude des objets funéraires inhumés avec les défunts et les modes d'inhumations qui nous en apprendraient davantage sur les modes de vie de ces gens. Le fait même de l'existence d'un cimetière sur une terre privée témoigne des pratiques funéraires des premiers colonisateurs de confession protestante. Il est donc impératif que le sous-sol soit protégé pour prévenir la destruction du potentiel archéologique associé au cimetière.

Sur le plan personnel, l'existence de deux croix de chemin, en plus du calvaire déjà mentionné, vient renforcer ma volonté d'accorder une protection adéquate au site. J'ai publié en 2007 un ouvrage sur les croix de chemin au Québec (*Les croix de chemin au temps du bon dieu*, les éditions du passage, 2007). Lors de mes déplacements pour photographier ces croix, j'ai constaté la destruction ou l'abandon de plusieurs d'entre elles. Ces croix ont une valeur patrimoniale et identitaire pour les habitants de la région dans lesquelles elles se trouvent mais également au niveau provincial. Les croix de chemin au Canada se trouvent presqu'exclusivement dans les régions où l'on parle français.

Pour toutes ces raisons, j'apporte un appui sans équivoque à la démarche entamée par le Regroupement pour la sauvegarde du patrimoine du domaine des pères Sainte-Croix à Lac-Simon et son président, M. Paul Malouf. Je vous prie de considérer un statut juridique de Classement pour ce domaine dont la valeur patrimoniale est indéniable tant sur le plan historique que préhistorique.

Merci

Vanessa Oliver-Lloyd

Bio-archéologue.

Un 'Classement' en vertu de la nouvelle Loi sur le patrimoine culturel viendrait confirmer sa grande valeur et souligner l'importance patrimoniale de ce site exceptionnel. Ce serait une valeur ajoutée qui assurerait de meilleures possibilités de prise en charge des bâtiments et de mise en valeur du site.

Notes de page

[1] Lucien Ovide Parent : voir http://fr.wikipedia.org/wiki/Lucien_Parent
http://assfamillesparentdamerique.info/index_fichiers/lucienparent.pdf

[2] Les architectes de Montréal, voir http://www.imtl.org/architecte_montreal.php

[3] Les CROIX de CHEMINS au temps du bon Dieu (2007), Outremont, Les éditions du passage, 2007, 221 pp.

[4] P. 11 Les CROIX de CHEMINS au temps du bon Dieu (2007), Outremont, Les éditions du passage, 2007,

[5] Rapport synthèse de l'inventaire du patrimoine bâti de l'Outaouais réalisé sous l'égide de la Conférence régionale des Élus de l'Outouais (CRÉO) et du Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF), MRC de Papineau Bergeron Gagnon inc., juin 2011.

[6] Manon Leroux, *L'autre Outaouais,Guide de découverte du patrimoine*, Gatineau, Pièce sur Pièce (2012), p. 567-568

[7] MAMROT, Guide La prise de décision en urbanisme, Outils de planification, Territoires d'intérêt. http://www.mamrot.gouv.qc.ca/amenagement-du-territoire/guide-la-prise-de-decision-en-urbanisme/planification/territoires-dinteret/

[8] D. Arsenault, « Esquisse du paysage sacré algonquin. Une étude contextuelle des sites rupestres du Bouclier canadien ». Recherches amérindiennes du Québec, 1998, XXVIII, o2G. Tassé, J. Picard, « Les peintures rupestres du lac Simon », Recherches amérindiennes au Québec. 1996, vol. 26. O1l. Ethnoscop, « Étude de potentiel archéologique préhistorique. Les environs du lac Nominingue ». Nominingue, 2005

[9] R.Marois, « Notes sur les sites BIFs-1 et autres, lac Simon », 19761. Ethnoscop, « Étude de potentiel archéologique préhistorique. Les environs du lac Nominingue », op.cit.

[10] Schéma d'aménagement de la MRC Papineau, Chapitre 8, Les sites d'intérêt historique, esthétique et écologique.
http://www.mrcpapineau.com/documents/uploads/files/documents/sch%C3%A9ma%20d'am%C3%A9nagement/Chapitre_8_LES_SITES_INTERETS_esthetiques_et_ecologiques.pdf

[9] Schéma d'aménagement de la MRC Papineau, Chapitre 13, Le document complémentaire.
http://www.mrcpapineau.com/documents/uploads/files/documents/sch%C3%A9ma%20d'am%C3%A9nagement/Chapitre_13_DOCUMENT_COMPLEMENTAIRE.pdf

[12] GroupeHémisphères, Rapport Technique M199-01-10 , Cartographie des milieux humides, territoire de la municipalité de Lac-Simon, décembre 2010

[13] Les milieux humides et l'autorisation environnementale, MDDEP, (2012);
http://www.mddefp.gouv.qc.ca/eau/rives/milieux-humides-autorisations-env.pdf

[14] Rapport technique : Cartographie des milieux humides, territoire de la municipalité de Lac-Simon, GroupeHémisphères, décembre 2010.

[15] http://www.lac-simon.net/administration/ckeditor/ckfinder/userfiles/files/Plan%20d'urbanisme%20Lac-Simon_FINAL%20POUR%20PUBLICATION%202012-10-04.pdf

[16] https://www.mrnf.gouv.qc.ca/aires/index.jsp

[17] http://www.mrn.gouv.qc.ca/faune/chasse/plan-gestion-cerf.jsp

[18] http://www.irda.qc.ca/_ftbFiles/Etude_pedo/Pedo_31g14202.pdf

[19] http://www.irda.qc.ca/_ftbFiles/Etude_pedo/Etude_pedo_25.pdf.

[20] Plan d'urbanisme de la municipalité de Lac-Simon : http://www.lac-simon.net/administration/ckeditor/ckfinder/userfiles/files/Plan%20d'urbanisme%20LacSimon_FINAL%20POUR%20PUBLICATION%202012-10-04.pdf

[21] Plan d'urbanisme de la municipalité de Lac-Simon : http://www.lac-simon.net/administration/ckeditor/ckfinder/userfiles/files/Plan%20d'urbanisme%20Lac-Simon_FINAL%20POUR%20PUBLICATION%202012-10-04.pdf

[20] MCCF; Patrimoine, Paysages culturels patrimoniaux, http://www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=511

[21] « propagation de la demande » : selon le principe que toute dépense d'un agent économique constitue un revenu pour un autre agent qui, à son tour, fait des dépenses, etc. http://www.stat.gouv.qc.ca/services/propagation_demande.pdf22 p.46.

[22] Plan d'urbanisme et de développement durable de la Municipalité de Lac-Simon, juillet 2012. http://www.lac-simon.net/administration/ckeditor/ckfinder/userfiles/files/Plan%20d'urbanisme%20Lac-Simon_FINAL%20POUR%20PUBLICATION%202012-10-04.pdf

[23] MDDEFP, À propos du développement durable. http://www.mddefp.gouv.qc.ca/developpement/definition.htm

[24] Source : Conservation du patrimoine, L'encyclopédie Canadienne, Institut Historica-Dominion, http://www.thecanadianencyclopedia.com/articles/fr/conservation-du-patrimoine

POUR ME JOINDRE :

Si vous avez des questions, commentaires, suggestions ou si vous souhaitez aider à la conservation de ce remarquable site, n'hésitez surtout pas à communiquer avec moi.

Pour toute question ou de plus amples informations, n'hésitez pas à m'écrire à l'adresse courriel ci-dessous.

Chantal Crête,
Lac-Simon, Québec
ccretcha@sympatico.ca